


Violence sexuelle et basée sur le genre



Une formation psychosociale de
deux jours

Guide de formation

Centre Psychosocial

 Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Violence sexuelle et basée sur le genre

Une formation psychosociale de deux jours

Guide de formation

Violence sexuelle et basée sur le genre – Une formation psychosociale de deux jours. Guide de formation

Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Centre de référence pour le Soutien Psychosocial
Blegdamsvej 27
DK-2100 Copenhagen
Danemark
Tél. : +45 35 25 92 00
E-mail : psychosocial.centre@ifrc.org
Web : www.pscentre.org
Facebook : www.facebook.com/Psychosocial.Center
Twitter : @IFRC_PS_Centre


Le Centre SP FICR est hébergé et soutenu par : 

Photo première page : Joe Cropp/FICR
Conception et production : Paramedia 1782
ISBN version en ligne : 978-87-92490-73-5

Ce livre a été publié par le Centre de référence pour le Soutien Psychosocial de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Centre SP).

Rédactrice en chef : Nana Wiedemann

Auteure : Barbara Niklas

Éditeurs et pairs évaluateurs : Louise Vinther-Larsen, Anne Lomholt Lei Hansen et Wendy Ager

Coordination : Anne Lomholt Lei Hansen

Nous sommes reconnaissants au Croissant-Rouge arabe syrien, à la Société Nationale du Croissant-Rouge jordanien, à la Croix-Rouge libanaise et à la Société du Croissant-Rouge irakien pour leur contribution et commentaires concernant le test sur le terrain, ainsi qu'à la Délégation FICR d'Amman et Société Nationale du Croissant-Rouge pour leur soutien généreux dans l'organisation du test sur le terrain. Nous tenons à remercier la Croix-Rouge danoise et la Croix-Rouge norvégienne pour leur financement et soutien pour cette publication.

Nous remercions la Croix-Rouge canadienne pour son soutien à la traduction et à la révision du manuel.

Veuillez contacter le Centre SP si vous souhaitez traduire ou adapter une partie de « Violence sexuelle et basée sur le genre – Une formation psychosociale de deux jours — Guide de formation ». Vous pouvez nous envoyer vos commentaires, retours et questions à psychosocial.centre@ifrc.org.

Vous pouvez consulter la liste complète des documents disponibles dans le Centre SP sur www.pscentre.org.

© Centre de référence pour le Soutien Psychosocial de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 2015.

Avant-propos

La violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG) [Sexual and gender-based violence (SGBV)] est l'un des plus grands défis humanitaires d'aujourd'hui. Elle se présente sous diverses formes et se produit dans diverses situations et divers contextes à travers le monde. Dans les États touchés par les conflits, par exemple, le viol est souvent utilisé comme stratégie de guerre pour rabaïsser l'ennemi et pour démoraliser et déstabiliser les communautés. Les actes de VSBG pendant et après un conflit armé ou une catastrophe sont répandus et ont des répercussions graves sur les personnes, leur famille et la société dans son ensemble. Dans ces situations d'urgence, l'effondrement des systèmes de protection, les réactions négatives au stress et le changement des normes sociales et concernant le genre contribuent tous à augmenter les VSBG.

La VSBG n'est pas seulement un problème lié aux catastrophes et aux conflits. La violence d'un partenaire intime est l'un des types les plus courants de VSBG : des agressions, des menaces, de la négligence et des viols se produisent au domicile et dans d'autres endroits où les personnes devraient être en sécurité. Le trafic, les mariages précoces et la prostitution forcée sont également des formes de VSBG. Tout comme d'autres types de VSBG, elles sont associées aux catastrophes et urgences, mais n'y sont pas directement liées et pourraient se produire à tout moment et dans n'importe quel endroit.

La VSBG laisse de profondes blessures aux survivants, aux familles et aux communautés, ainsi qu'aux survivants secondaires (les survivants secondaires sont ceux qui sont touchés par l'expérience des VSBG infligées à une autre personne, pouvant inclure des membres de famille ou d'autres proches du survivant). C'est un problème répandu, avec de graves conséquences émotionnelles et sociales, retardant le rétablissement et entraînant une détresse à long terme, des complications de santé, de possibles handicaps ou même la mort.

Dans le cadre de leur travail, le personnel et les bénévoles de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont souvent confrontés aux VSBG. Les personnes qui aident pourraient même être les premières à entendre l'histoire d'un survivant. Cependant, le personnel et les bénévoles éprouvent souvent de l'anxiété quant à la manière appropriée de traiter ces témoignages.

Cette formation est une introduction de base pour comprendre la violence sexuelle et basée sur le genre dans un contexte psychosocial. Nous espérons que cette formation fournira au personnel et aux bénévoles les compétences et la confiance nécessaires pour répondre aux besoins des personnes touchées par les VSBG.

Nana Wiedemann

Nana Wiedemann

Chef du Centre de référence pour le Soutien Psychosocial de la FICR

SOMMAIRE

Introduction au guide de formation 8

Contexte	8
Une approche centrée sur le survivant	8
Les facilitateurs	9
Les participants	9
Préparation de la formation	10
Comment utiliser ce guide de formation	10
Les objectifs de la formation et le programme	11

Jour 1 — Comprendre la violence sexuelle et basée sur le genre 13

Séance 1 : Accueil et introduction	13
Séance 2 : Idées et définitions de base	17
Séance 3 : Différentes formes de VSBG	21
Séance 4 : L'impact psychosocial des VSBG	27
Séance 5 : Les besoins psychosociaux des survivants des VSBG	29
Séance 6 : Clôturer la journée	30

Jour 2 — Soutien psychosocial pour les survivants de violences sexuelles et basées sur le genre 30

Séance 7 : Reprise et récapitulatif	32
Séance 8 : L'approche centrée sur le survivant	35
Séance 9 : Mise en pratique de l'approche centrée sur le survivant	37
Séance 10 : Techniques en communication de soutien	40
Séance 11 : Communication non verbale	41
Séance 12 : Orientations	43
Séance 13 : Pyramide d'intervention de l'IASC	48
Séance 14 : Évaluation et clôture	49

Annexes 51

Annexe A : Ressources	52
Annexe B : Documents	54
Annexe C : Questionnaire sur les besoins en formation	60
Annexe D : Questionnaire d'évaluation	61

Introduction au guide de formation



Contexte

Le Centre de référence pour le Soutien Psychosocial de La Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Centre SP) [International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies Reference Centre for Psychosocial Support (PS Centre)] a élaboré cette formation de base de deux jours, en soutien psychosocial aux personnes concernées par les VSBG, pour préparer le personnel et les bénévoles à travailler avec les survivants des violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) [sexual and gender-based violence (SGBV)]. Elle s'appuie sur les cadres stratégiques et stratégies de la FICR¹, ainsi que sur les normes minimales mondiales pour les organisations humanitaires concernant le genre, la prévention de la violence et la protection de l'enfance.²

La formation fournit des informations sur les différents types de VSBG ainsi que des conseils pratiques sur le soutien psychosocial lié aux VSBG. L'accent est mis sur l'intervention directe auprès des survivants des VSBG. Aux participants, elle fournit des techniques et des connaissances sur la manière de gérer les témoignages concernant les VSBG et la manière d'apporter un soutien psychosocial aux personnes concernées par ces violences. Il s'agit d'un atelier de formation autonome de deux jours, mais il peut également être combiné avec le Soutien Psychosocial Communautaire du Centre SP : Kit de formation ou autres formations de base en soutien psychosocial.

Une approche centrée sur le survivant

Cette formation utilise une approche centrée sur le survivant : tout commence par les expériences du survivant. Ces expériences déterminent les besoins et les besoins déterminent les services nécessaires.

La plupart des cas de VSBG ne sont malheureusement pas signalés, parce que les personnes craignent les conséquences négatives d'une dénonciation. Selon le contexte culturel, le fait d'être identifiée comme étant une survivante de violences sexuelles peut conduire à l'exclusion sociale, à l'isolement, à la discrimination, à la perte de dignité, à d'autres violences ou même à des menaces de mort. Ces risques pourraient également s'étendre à la famille de la survivante et à la communauté immédiate. Le principe de « ne pas nuire » (« do no harm ») est donc central aux bonnes pratiques conseillées en soutien psychosocial des survivants des SGBV. Cela signifie que la personne divulguant des VSBG et d'autres personnes impliquées (p. ex., la famille de la survivante ou la personne qui a écouté le témoignage) ne sont pas exposées à des risques supplémentaires de préjudice. La sécurité de la survivante est prioritaire et la confidentialité doit être maintenue à tout moment. L'information n'est partagée qu'avec le consentement éclairé de celles qui sont concernées par les VSBG, à moins qu'il ne s'agisse d'enfants. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section sur la gestion des divulgations à la page 49.

Les notions préconçues sur les VSBG et les tabous et sensibilités autour des VSBG sont très forts. Une réaction répandue consiste à blâmer les survivants elles-mêmes pour la violence qu'elles ont subie. Les personnes qui aident, ainsi que les membres de la communauté, peuvent

même en venir à « blâmer la victime ». Cela peut arriver de manière inconsciente et prendre la forme de questions couramment posées, par exemple, « Pourquoi es-tu allée là-bas seule? » ou « Pourquoi portais-tu ces vêtements? ». Toutes les activités psychosociales doivent être sans jugement, globales, répondant aux besoins des hommes, femmes, filles et garçons concernés. La plupart des personnes concernées par les VSBG sont des femmes et des filles, mais des hommes et des garçons sont également victimes de VSBG. Le nombre de survivants masculins des VSBG est généralement sous-estimé et ils ne sont pas toujours inclus dans les programmes traitant les VSBG.

Les activités communautaires visant à prévenir la violence et à protéger les groupes vulnérables ne sont pas incluses dans cet atelier. Pour plus d'informations sur cet aspect dans la gestion des VSBG, veuillez consulter le Module de Santé et Premier Secours, Prévention de la Violence Communautaire FICR [IFRC Community-based Health and First Aid - Violence Prevention Module (CBHFA VP)]³. Cette formation peut être utilisée en combinaison avec le module de formation CBHFA VP et d'autres formations, le cas échéant.

Les facilitateurs

Les facilitateurs de cette formation devraient avoir des connaissances approfondies sur le soutien psychosocial et les VSBG. Une expérience en animation de formations en soutien psychosocial est également essentielle. Les facilitateurs devraient connaître les normes culturelles locales, le cadre juridique et les procédures. Pour cette raison, les facilitateurs devraient être locaux, de préférence.

La formation utilise une approche participative en favorisant l'interaction et l'engagement dans le processus d'apprentissage. Le rôle du facilitateur est donc d'encourager la participation sans juger et en écoutant avec attention et empathie pour aider les participants à exploiter leurs propres capacités et expériences. Le formateur doit être familier avec ces méthodes de formation.

Les participants

La formation est conçue pour le personnel et les bénévoles qui ont déjà des connaissances de base sur le soutien psychosocial.

Comme la formation pourrait se heurter à des normes culturelles sous-jacentes, il est important de faire une sélection soignée des participants, lesquels devraient être intéressés et engagés par le sujet. Il est également essentiel de cibler le personnel et les bénévoles dont les rôles et activités permettent de mettre en œuvre les diverses réponses aux VSBG proposées dans cette formation.

Le contenu de la formation dans cet atelier est particulièrement sensible. Le groupe devrait donc être soigneusement sélectionné afin que les participants puissent se sentir en sécurité et protégés. Il peut être plus facile de discuter du sujet si le groupe n'est pas trop grand. Un petit groupe peut permettre plus facilement aux participants de discuter ouvertement des sujets. Il est recommandé que le groupe n'excède pas 20 – 25 participants.

L'équilibre entre les sexes au sein du groupe devrait également être pris en considération. Assurez-vous que la formation soit offerte à la fois à des participants masculins et féminins. Les formations peuvent être organisées en groupes de sexe unique ou mixtes. Il est parfois utile d'avoir un groupe mixte pour permettre aux participants d'examiner les questions à la fois du point de vue masculin et féminin. Cependant, parfois, des groupes de sexe unique sont plus appropriés au contexte, ce qui offre un environnement sûr pour une participation active.

Préparation de la formation

La formation devrait toujours être adaptée au niveau d'expérience des participants et à leur contexte culturel, social et professionnel. Avant que la formation ne commence, demandez aux participants d'envoyer des informations sur leurs connaissances et expériences en rapport avec le soutien psychosocial et les VSBG. Veuillez consulter l'**Annexe C : Questionnaire sur les besoins en formation**.

Lors de la préparation de la formation, les facilitateurs devront examiner en détail le contenu des documents et recueillir des renseignements sur les éléments suivants :

- Quels mots et termes utilisés sont culturellement appropriés? Quels sont les tabous?
- Comment peut-on mieux présenter le sujet?
- Comment fonctionnent les rôles féminins et masculins dans ce contexte?
- Quelles sont les principales formes de VSBG dans ce contexte?
- Quel est le cadre juridique pour les VSBG dans ce contexte?
- Quels services sont disponibles pour références dans ce contexte? Sont-ils en mesure de répondre de manière appropriée?
- Quelles sont les procédures au sein de la Société Nationale concernant la confidentialité et les références?
- Quels autres systèmes de soutien sont disponibles dans ce contexte, y compris les pratiques traditionnelles pour gérer les VSBG?

Comment utiliser ce guide de formation

Le guide de formation a des notes de formation pour chaque séance de l'atelier, structurées comme suit:

•	Le thème de la séance
•	Les titres de l'activité incluant le thème de l'activité et le type d'activité entre parenthèses (p. ex., pour briser la glace, présentation du facilitateur, travail en groupe de deux, discussion plénière).
	La durée prévue de l'activité
	L'objectif de l'activité
	Le matériel nécessaire pour chaque activité
	Le numéro de la ou des diapositives PowerPoint correspondantes. (Si vous n'avez pas accès à un projecteur, vous pouvez écrire les notes sur feuille de tableau-papier.)
	Notes orientant le facilitateur lors de l'activité
•	Instructions sur la manière d'animer les activités
•	Information pour les facilitateurs donnant des documents sur le thème de la séance

Vous trouverez également quatre annexes :

- Annexe A : Ressources
- Annexe B : Documents
- Annexe C : Questionnaire sur les besoins en formation
- Annexe D : Questionnaire d'évaluation

Les objectifs de la formation et le programme

La formation est divisée en deux journées :

- **Jour 1 — Comprendre les violences sexuelles et basées sur le genre** : cette journée met l'accent sur les définitions de base, les différents paramètres des VSBG et l'impact psychosocial des VSBG.
- **Jour 2 — Soutien psychosocial pour les survivants de violences sexuelles basées sur le genre** : cette journée met l'accent sur les principes de base de travail concernant l'approche centrée sur le survivant, les techniques de communication utiles et les orientations.

Objectifs pédagogiques — jour 1 :

À la fin du premier jour, les participants pourront :

- comprendre les différences entre le sexe et le genre;
- définir les violences sexuelles et basées sur le genre;
- reconnaître les différents paramètres de VSBG (p. ex., urgences, conflits, déplacements, foyers, écoles, en ligne);
- comprendre les conséquences émotionnelles et sociales des VSBG;
- identifier les besoins psychosociaux des survivants.

Objectifs pédagogiques — jour 2 :

À la fin du deuxième jour, les participants pourront :

- comprendre les principes de base du travail avec les survivants des VSBG;
- gérer les témoignages de VSBG;
- utiliser des techniques de base en communication pour le contact avec les survivants des VSBG;
- orienter les personnes concernées par les VSBG;
- identifier les besoins psychosociaux des survivants;
- apporter un soutien psychosocial aux survivants des VSBG.

Le programme de formation suivant présente un format suggéré pour un atelier de formation de deux jours. Les facilitateurs peuvent modifier les horaires et activités afin de mieux s'adapter aux besoins des participants et au contexte de l'atelier de formation.

Programme de formation

Horaire	Minutes par séance	Contenu
Jour 1		
9 h – 9 h 45	45	Séance 1 : Accueil et introduction
9 h 45 - 10 h 30	45	Séance 2 : Idées de base et définitions
10 h 30 —	15	Pause café/thé
10 h 45 - 13 h	135	Séance 3 : Différentes formes de VSBG
13 h - 14 h	60	Déjeuner
14 h - 15 h	60	Séance 4 : L'impact psychosocial des VSBG
15 h - 15 h 15	15	Pause café/thé
15 h 15 - 16 h	45	Séance 5 : Besoins psychosociaux des survivants des VSBG
16 h - 16 h 30	30	Séance 6 : Clôturer la journée
Jour 2		
9 h – 9 h 45	45	Séance 7 : Reprise et récapitulatif
9 h 45 - 10 h 30	45	Séance 8 : L'approche centrée sur le survivant
10 h 30 - 10 h 45	15	Pause café/thé
10 h 45 - 11 h 30	45	Séance 9 : Mise en pratique de l'approche centrée sur le survivant
11 h 30 - 13 h	90	Séance 10 : Techniques en communication de soutien
13 h - 14 h	60	Déjeuner
14 h - 14 h 30	30	Séance 11 : Communication non verbale
14 h 30 - 15 h 40	70	Séance 12 : Orientations
15 h 40 - 16 h	20	Pause café/thé
16 h - 16 h 30	30	Séance 13 : La pyramide d'intervention de l'IASC
16 h 30 - 17 h	30	Séance 14 : Évaluation et clôture

¹ Voir, par exemple, les documents suivants : Strategy 2020, Principles and Rules for Humanitarian Assistance; IFRC Violence Prevention, Mitigation and Response Strategy; IFRC Strategic Framework for Gender & Diversity Issues; and IFRC Framework for Community Resilience.

² Voir, par exemple, Sphere Project (2011) The Sphere Handbook Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response; IASC (2005) Guidelines for Gender-based Violence Interventions in Humanitarian Settings; et le DFID Communiqué on Violence against Women and Girls in Emergencies (November 2013), dont la FICR est signataire.

³ Canadian Red Cross and IFRC (2009) Community-based Health and First Aid Violence Prevention Module (CBHFAVP).

Comprendre la violence sexuelle et basée sur le genre



Christopher Jackson

Jour

Séance 1 : Accueil et introduction (45 minutes)

Cette séance met l'accent sur l'établissement de conditions d'apprentissage sécurisées pour le groupe. Une atmosphère sécurisée et accueillante est particulièrement importante dans cet atelier de formation, parce que les violences sexuelles et basées sur le genre sont un sujet très sensible et peuvent être difficiles à aborder. Si les participants se sentent en sécurité, ils pourront établir un climat de confiance entre eux et ensuite se sentir plus à l'aise de parler de sujets concernant leur travail et leur vie personnelle.

1.1 Présentation de mon partenaire (pour briser la glace)

20



Pour se connaître les uns et les autres



Aucun



Votre rôle de facilitateur consistera à gérer le temps et à animer l'activité, comme indiqué. Il est également important que vous parliez un peu de vous. Prenez quelques minutes pour vous présenter avant de continuer l'activité.

1. Divisez l'ensemble des participants en groupes de deux et donnez-leur trois minutes pour s'interroger mutuellement.
2. Demandez à chaque participant, à tour de rôle, de présenter son partenaire au groupe. Les questions pourraient être les suivantes :
 - Quelle est votre situation professionnelle?
 - Quelles sont vos attentes pour cette formation?
 - Quelles expériences avez-vous en matière de soutien psychosocial?

Les questions pourraient également porter sur des sujets plus personnels ou drôles, comme :

- Quel est votre meilleur souvenir de vacances?
- Que mangez-vous au petit-déjeuner?

1.2 Le programme de formation (présentation par le facilitateur)



Pour clarifier les attentes des participants et présenter le programme de formation



Copies du document *Le programme de formation*



La clarification des attentes au début de la formation permet d'éviter de décevoir les participants quant au contenu de la formation. La formation met l'accent sur certains éléments fondamentaux, mais ne peut pas tout couvrir. Si les participants sont intéressés par des domaines spécifiques qui ne font pas partie de la formation, donnez-leur des recommandations et des conseils pour une lecture ou formation ultérieure, le cas échéant.

1. Distribuez des copies du *Document 1 : Le programme de formation*.
2. Donnez un aperçu du programme pour les deux prochains jours et répondez aux questions. Reliez le programme aux attentes que les participants ont énoncées. Indiquez parmi ces attentes celles auxquelles l'atelier ne répondra pas. Donnez des liens vers d'autres ressources, le cas échéant.



1.3 Règles fondamentales (travail en groupes de deux et discussion plénière)



Pour se mettre d'accord sur les règles de base et créer un environnement sécurisé pour le groupe



Feuilles de tableau-papier, marqueurs, stylos et papier

1. Demandez aux participants de travailler en groupes de deux sur les règles fondamentales de la formation. Donnez-leur cinq minutes pour le faire.
2. Invitez chaque groupe de deux à énoncer, à son tour, ses suggestions pour les règles fondamentales.
3. Pendant que chaque groupe de deux énumère ses suggestions, écrivez-les sur le tableau-papier. Vous pouvez aussi ajouter vos propres suggestions.
4. Soulignez l'importance de la confidentialité (voir ci-dessous les informations pour les facilitateurs) concernant tout ce qui sera discuté au cours des deux prochains jours.
5. Assurez-vous que les participants savent qu'ils n'ont pas à participer à toutes les activités. S'ils ne se sentent pas à l'aise avec une activité, les participants peuvent toujours se mettre en retrait et observer.
6. Lorsque le groupe s'est mis d'accord sur ses règles fondamentales, abordez les conséquences qui ensuivraient leur enfreinte. Essayez de trouver des activités constructives plutôt que des conséquences négatives lorsqu'on brise une règle fondamentale (p. ex., chanter une chanson, apporter des confiseries le lendemain, réaliser une activité de brise-glace). Si un participant enfreint une règle pendant la formation, ils peuvent alors choisir l'une des « sanctions ».
7. Conservez une copie des règles fondamentales et affichez-la de façon visible pendant toute la durée de l'atelier.

Information à l'intention des facilitateurs sur les règles fondamentales

Les règles fondamentales peuvent être les suivantes :

- Éteindre son téléphone mobile. Si ce n'est pas possible, les mettre en mode silencieux par respect pour chacun.
- Arriver à l'heure. La ponctualité est importante. La formation peut commencer et finir à temps, à condition que tout le monde arrive à l'heure et revienne rapidement des pauses et du déjeuner.
- Respecter la personne qui est en train de parler et ne pas parler quand quelqu'un d'autre parle.
- Inviter les participants à partager leur point de vue, afin qu'ils s'approprient le processus.
- Respecter les préoccupations et limites personnelles.
- Faire preuve d'ouverture et éviter les jugements lorsque les participants racontent des expériences personnelles.
- Inviter les participants à poser des questions. Elles permettent de clarifier les confusions et d'approfondir la compréhension.

Importance de la confidentialité

Il est essentiel de créer un climat de confiance. C'est pourquoi il est fondamental que le groupe s'engage à garder les informations confidentielles au sein du groupe. De cette façon, les participants peuvent raconter des histoires personnelles et exprimer leurs émotions dans contrainte. Il est important de convenir que tout ce qui est partagé au sein du groupe restera confidentiel.

1.4 Conceptions personnelles

(présentation par le facilitateur et réflexion individuelle)



Pour réfléchir sur les conceptions personnelles concernant le sexe, la sexualité, les rôles de genre, les violences physiques, psychologiques et sexuelles et les limites individuelles



Liste de questions, comme indiqué ci-dessous dans les instructions (disponibles sur PowerPoint ou copiées sur le tableau-papier), papier et stylos



Les participants doivent être conscients de leurs propres conceptions relatives aux VSBG. Sans prise de conscience personnelle, certaines conceptions personnelles et normes culturelles qui stigmatisent les survivants peuvent être transmises lors des interactions avec les personnes concernées par les VSBG. Chaque personne vit des expériences qui façonnent ses réactions par rapport à certains sujets. Dans cette activité, les participants réfléchiront à leurs propres expériences, ce qui est très important pour leur futur travail auprès des survivants des VSBG.

Il est possible que tout le monde ne se sente pas à l'aise de parler de VSBG, car c'est un sujet très sensible. Il est important que les participants soient conscients de leurs propres limites.

1. Expliquez que vous allez demander aux participants de réfléchir à certaines questions sur les VSBG dans cette activité. Dites-leur cependant qu'ils ne seront pas invités à donner leurs réponses aux questions.
2. Affichez les questions dans une présentation PowerPoint ou au tableau-papier. Lisez les questions à haute voix et donnez aux participants le temps de réfléchir à leurs réponses.
 - a. Comment réagissez-vous quand vous pensez aux violences sexuelles et basées sur le genre? (Décrivez vos réactions physiques et émotionnelles.)
 - b. Pensez-vous que les violences sexuelles et basées sur le genre peuvent arriver à n'importe qui?
 - c. Pensez-vous que les survivants des VSBG sont parfois responsables d'avoir été sexuellement agressés? En quoi?
 - d. Comment vous sentiriez-vous si vous deviez discuter des VSBG avec ceux qui les ont subies?
3. Concluez en expliquant que la prise de conscience des conceptions personnelles et des normes culturelles sur la sexualité et les violences sexuelles est très importante dans le soutien apporté aux survivants. Soulignez que les violences sexuelles peuvent arriver à n'importe qui, n'importe où dans le monde, à des hommes, des femmes, des garçons et des filles. Les gens pensent parfois que le viol est quelque chose qui arrive à des personnes aux mœurs légères (« les mauvaises filles »), ou que les personnes présentant un sens moral élevé (« les bonnes filles ») ne subiront pas de violences sexuelles. Ces conceptions indiquent une croyance selon laquelle les survivants sont en quelque sorte responsables des agressions. Par exemple, les femmes sont souvent blâmées pour les vêtements qu'elles portent ou la manière dont elles parlent aux hommes. Il est absolument essentiel qu'il ne soit jamais reproché aux survivants d'avoir été agressés. Les violences sexuelles sont toujours un abus de pouvoir de la part de l'agresseur envers la personne agressée.

Séance 2 : Idées et définitions de base (45 minutes)

Cette séance couvre les idées de base et définitions afin d'établir un terrain d'entente pour parler de violences sexuelles et basées sur le genre.



Cette formation peut aller à l'encontre de la façon de penser de certains participants. Le concept de genre peut être nouveau pour certains et les gens sont parfois méfiants à l'égard de ce sujet. La raison en est que le fait de parler de genre est souvent compris comme se référant uniquement à l'autonomisation des femmes. Certaines personnes pourraient même voir la formation comme une tentative de saper leurs traditions culturelles et religieuses. Ceci peut entraîner un rejet et une résistance à la formation.

Soyez clair dès le début en précisant que la formation couvre les violences à l'égard des femmes ET des hommes, ainsi elle portera également sur l'autonomisation des hommes. Soyez également clair en précisant que l'objectif n'est pas de saper les valeurs, mais de fournir aux participants des informations pour gérer les témoignages de VSBG et soutenir les survivants. Gérer les cas de VSBG est une norme minimal du travail humanitaire ou en situation d'urgence.

2.1 Objectifs pédagogiques pour le premier jour

(présentation par le facilitateur)



Pour mettre en évidence les objectifs pédagogiques du premier jour



Aucun

1. Lisez les objectifs pédagogiques et expliquez-les.
2. Soulignez le fait que le premier jour met l'accent sur les informations de base concernant les VSBG. Le second jour mettra l'accent sur le soutien psychosocial et présentera une série d'exercices pratiques.
3. Demandez aux participants s'ils ont des questions sur les objectifs pédagogiques. Répondez aux questions.

Objectifs pédagogiques — jour 1 :

À la fin du premier jour, les participants pourront :

- comprendre les différences entre le sexe et le genre;
- définir les violences sexuelles et basées sur le genre;
- reconnaître les différents paramètres des VSBG (p. ex., urgences, conflits, déplacements, foyers, écoles, en ligne);
- comprendre les conséquences émotionnelles et sociales des VSBG;
- identifier les besoins psychosociaux des survivants.

2.2 Horloge du genre en 24 heures (activité en grand groupe)

30



Pour sensibiliser aux différentes activités menées par les hommes, les femmes, les garçons et les filles au cours d'une journée.



Feuilles de tableau-papier, marqueurs, définitions de « sexe » et de « genre » (dans une présentation PowerPoint ou copiées sur feuille de tableau-papier)



Cette activité permet aux participants de comprendre la différence entre les termes « sexe » et « genre ». La distinction entre les différences biologiques et culturelles sera une nouveauté pour plusieurs participants. Il est important de comprendre la distinction entre les deux concepts, car les attentes culturelles liées au genre sont souvent à l'origine de comportements discriminatoires et d'agressions sexuelles.

1. Divisez les participants en quatre groupes A, B, C et D. Montrez à tous l'image d'une horloge de 24 heures sur la diapositive 6 du PowerPoint (ou dessinez-en une, comme illustré ici). Expliquez qu'il ne s'agit pas d'une horloge habituelle de 12 intervalles : celle-ci a 24 intervalles d'une heure qui s'ajoutent pour atteindre 24 heures au total. Vérifiez que chacun comprend. Demander à chaque groupe de dessiner une horloge de 24 heures sur feuille de tableau-papier. Demandez-leur d'y indiquer la durée des activités habituelles d'une personne au cours d'une journée, du matin au soir (y compris le temps de travail et de loisirs). Demandez au groupe A de créer une horloge de 24 heures pour une femme de 40 ans; au groupe B pour un homme de 40 ans; au groupe C pour une fille de 9 ans ; et groupe D pour un garçon de 9 ans.



2. En séance plénière, comparez les différentes horloges. Expliquez aux participants que les différentes activités des femmes et des hommes pendant leur journée sont basées sur les attentes culturelles liées à leur rôle. Demandez aux participants s'ils pensent que ces activités seraient les mêmes dans d'autres communautés ou d'autres pays. Demandez-leur s'ils pensent que les activités ont toujours été ainsi, et s'ils pensent qu'elles pourraient éventuellement changer.
3. Observez les définitions de « sexe » et de « genre ». (Les définitions sont données ci-dessous et figurent sur la diapositive 7 du PowerPoint). Discutez des définitions et reliez-les aux exemples d'attentes que les participants ont identifiées lors de cette activité.
4. Utilisez les notes ci-dessous pour discuter plus en détail des attentes liées au genre.

Informations à l'intention des facilitateurs sur le genre et le sexe

Définition de « genre » :

Le genre est un concept qui décrit les différences socialement construites entre femmes et hommes tout au long de leurs cycles de vie. Le genre, ainsi que des facteurs tels que l'âge, la race et la classe sociale influencent, entre autres, les attentes liées aux attributs, au comportement, aux rôles, au pouvoir, aux besoins, aux ressources, aux contraintes et aux opportunités d'une personne, quelle que soit sa culture. Le genre est également un outil analytique qui permet d'obtenir une meilleure compréhension des facteurs de vulnérabilité visant à répondre de manière plus appropriée aux besoins de chacun.⁴

Définition de « sexe » :

Le sexe désigne les caractéristiques biologiques des mâles et des femelles. Ces caractéristiques sont génétiques (c'est-à-dire celles avec lesquelles les personnes naissent) et leurs différences sont limitées aux fonctions reproductives physiologiques.⁵

Notes de discussion — attentes liées au genre :

Expliquez que le genre définit les rôles, responsabilités, contraintes, opportunités et privilèges des hommes et femmes dans n'importe quel contexte. Ce comportement acquis est connu comme étant l'identité de genre. L'identité de genre est une partie importante de l'identité d'une personne.

Soulignez que les attentes liées au genre peuvent changer et qu'elles ont évolué dans le passé. Par exemple, jusqu'à tout récemment, les femmes n'étaient pas autorisées à voter et pourtant, maintenant, plusieurs pays ont un président féminin.

Les attentes liées au genre ne sont pas toujours favorables aux hommes. Dans la plupart des cultures, on s'attend à ce que les hommes soient responsables des moyens de subsistance de leur famille. La perte d'emploi et de revenu peut donc être plus difficile pour un homme que pour une femme. Un autre exemple est l'enrôlement : dans certains pays, on s'attend à ce que les hommes soient enrôlés dans l'armée même si c'est contre leur gré.

Un autre aspect des attentes liées au genre est l'attraction sexuelle. Les femmes et les hommes sont traditionnellement considérés comme étant attirés par le sexe opposé. Cependant, beaucoup d'hommes et de femmes ressentent également une attraction sexuelle envers des personnes de leur propre sexe ou les deux. L'acceptation et la légalisation de l'homosexualité et de la bisexualité a changé au fil du temps dans certains pays et dans certains contextes culturels. Toutefois, il s'agit encore d'un crime dans 76 pays, passible de la peine de mort dans sept pays. Discutez avec les participants pour savoir si le pays où se déroule la formation fait partie des pays où l'homosexualité est jugée comme étant un crime et, le cas échéant, s'ils connaissent la sanction appliquée.

Expliquez que les attentes liées au genre seront extrêmement difficiles pour les personnes qui sentent une inadéquation entre leur identité de genre et le sexe avec lequel elles sont nées (personnes transgenres). Une personne transgenre pourrait être née dans le corps d'un homme, mais se sentir plutôt comme une femme. Il est également possible de naître avec à la fois des gènes mâles et femelles (chromosome XXY).



2.3 Le jeu des genres (activité en grand groupe)



Pour renforcer l'apprentissage des termes « sexe » et « genre »



Liste des propositions, papiers et marqueurs de couleur pour tous



Pour ce jeu, vous avez besoin d'une liste de propositions sur les rôles et les attentes, que les participants doivent classer dans les catégories « sexe » ou « genre ». Utilisez des exemples qui conviennent au contexte culturel du groupe de formation. Voici quelques idées, ainsi que la réponse entre parenthèses :

- Les femmes donnent naissance à des bébés; les hommes, non. (Sexe)
- Les petites filles sont douces; les garçons sont durs. (Genre)
- Dans de nombreux pays, les femmes perçoivent des salaires beaucoup moins élevés que les hommes. (Genre)
- Les femmes peuvent allaiter les bébés; les hommes ne le peuvent pas. (Sexe)
- Dans l'Égypte antique, les hommes restaient à la maison et s'occupaient du tissage. Les femmes géraient les affaires familiales et héritaient de la propriété. (Genre)
- Les femmes font la cuisine et nettoient la maison; les hommes parlent de politique avec leurs amis. (Genre)
- Les femmes ont des règles; les hommes, non. (Sexe)
- Les hommes grimpent aux arbres pour recueillir l'huile de palme; les femmes, non. (Genre)

1. Demandez à chacun d'écrire une grande lettre « S » sur du papier et une grande lettre « G » sur un autre papier.
2. Expliquez que vous allez lire à voix haute une liste de propositions. Certaines d'entre elles se rapportent au concept de « genre » et d'autres à la définition de « sexe ».
3. Lisez chaque proposition et demandez aux participants de déterminer si elle se rapporte au sexe ou au genre. S'ils pensent que la proposition se rapporte au sexe, demandez-leur de prendre leur lettre « S » et de l'agiter en l'air afin que tout le monde puisse la voir. S'ils croient plutôt que la proposition se rapporte au genre, demandez-leur d'agiter dans les airs leur lettre « G »
4. Vérifiez que tout le monde comprend pourquoi chaque proposition se rapporte soit au sexe soit au genre.

2.4 Utilisation des termes « victime » et « survivant »

(présentation par le facilitateur)



Sensibiliser les participants à l'impact du choix des mots dans le processus de rétablissement des personnes concernées par les VSBG.



Aucun

1. Expliquez que les mots que nous choisissons portent un certain message.
2. Demandez aux participants quel genre de personne ils imaginent quand ils entendent le terme « victime ». À quoi ressemblerait « une victime »? Demandez aux participants de penser à la manière dont une victime serait susceptible de se comporter, de réfléchir à son langage corporel, au ton de sa voix, etc.
3. Expliquez que la façon dont nous parlons d'une personne qui a subi une VSBG pourrait affecter l'image que cette personne a d'elle-même. Cela pourrait également influencer la manière dont elle est perçue par les autres. Le mot « victime » est normalement associé à quelqu'un qui est impuissant, faible et petit. Les actes de VSBG sont souvent caractérisés par une perte de contrôle et de pouvoir.
4. Expliquez qu'il est important, pour le processus de rétablissement, que les personnes concernées par les VSBG ne continuent pas à se considérer comme des victimes, mais qu'elles reprennent le contrôle de leur vie. La terminologie utilisée par ceux qui les assistent dans ce processus est une partie essentielle du soutien psychosocial. Dans la plupart des cas, les personnes concernées par les VSBG se sentent impuissantes face à la violence, mais comme le processus de rétablissement vise à reprendre le contrôle de sa vie et à devenir autonome, le terme « survivant » est utilisé pour renforcer ces aspects. Le mot « survivant » renvoie à quelqu'un qui est fort et capable de gérer sa vie après un événement grave. Une autre manière de se référer à un survivant de manière respectueuse et habilitante pourrait être d'utiliser le terme « personne touchée par les VSBG. »

Pause café/thé

Séance 3 : Différentes formes de violences sexuelles et basées sur le genre (135 minutes)

Cette section met l'accent sur les définitions de VSBG et sur les différents contextes et causes des VSBG.

3.1 Qu'est-ce que la violence sexuelle et basée sur le genre? (travail en petits groupes et discussion plénière)



Pour identifier les différents types de VSBG



Feuilles de tableau-papier, marqueurs



1. Présentez cette séance en expliquant que de nombreux termes sont utilisés dans le travail concernant les violences sexuelles. Pendant cette formation, le terme « violence sexuelle et basée sur le genre » (VSBG) est utilisé. Le concept de VSBG est le plus large, car il couvre toutes les autres formes de violence. Les VSBG comprennent les violences physiques, sexuelles et émotionnelles. Par rapport au terme « violence basée sur le genre » (VBG) [gender-based violence (GBV)], il met l'accent sur l'aspect des violences sexuelles. C'est l'une des formes de violences les plus difficiles à traiter en raison de la stigmatisation sociale et du tabou qui lui sont associés. Le terme VSBG n'est pas limité aux femmes survivantes comme le terme « violences contre les femmes » (VCF) [violence against women (VAW)] et est aussi utilisé pour décrire les violences qui sont perpétrées contre les hommes et les garçons, ou encore contre les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI) en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre. Le terme « LGBTI » englobe un large éventail d'identités dont le point commun est de se retrouver en dehors des normes sociétales du genre.

2. Demandez aux participants d'identifier les différents types de VSBG qu'ils connaissent. Listez-les sur un tableau-papier. Les types de VSBG peuvent inclure : violences physiques, viol, prostitution, mariage forcé/précoce, violences conjugales, trafic de sexe, maltraitance des enfants, VSBG envers les hommes (p. ex., viol des hommes en détention), pratiques traditionnelles nocives, exploitation et sévices sexuels, violences psychologiques (opprimer, dégrader et intimider les femmes ou les filles afin qu'elles se sentent petites, faibles, stupides...).

3. Divisez les participants en cinq groupes et demandez à chaque groupe de définir un ou deux des termes suivants : sévices sexuels sur des enfants, violences conjugales, mariage forcé et mariage d'enfants (également appelé mariage précoce), violences basées sur le genre, viol, sévices sexuels, exploitation sexuelle et violences sexuelles.

4. Donnez 20 minutes aux groupes pour rédiger une explication du terme qui leur a été attribué.

5. Discutez des explications en séance plénière. Regardez en détail les termes sur les diapositives PowerPoint pour comparer les définitions.

6. Expliquez les autres termes en utilisant les diapositives PowerPoint et les informations contenues dans le tableau ci-dessous (veuillez noter que les termes sont étroitement liés).

Informations à l'intention des facilitateurs sur les définitions importantes :

Terme	Définition
Sérvices sexuels sur enfants	Le terme sérvices sexuels sur enfants est généralement utilisé pour désigner toute activité sexuelle entre un enfant et un membre de la proche famille (inceste) ou entre un enfant et un adulte ou enfant plus âgé externe à la famille. Cela implique soit une force explicite, soit une contrainte, soit, dans les cas où la victime ne peut pas donner son consentement à cause de son jeune âge, une force implicite. ⁶
Violence conjugale	La violence conjugale est un terme utilisé pour décrire la violence qui a lieu entre des partenaires intimes (époux, petit ami/petite amie) ainsi qu'entre d'autres membres de la famille. Elle est définie par l'OMS comme étant un comportement d'un partenaire ou ex-partenaire qui cause des dommages physiques, sexuels ou psychosociaux, y compris l'agression physique, la contrainte sexuelle, les sérvices psychologiques et les comportements de domination. ⁷
Mariage forcé et mariage d'enfants (également appelé mariage précoce)	Le mariage forcé est le mariage d'une personne contre sa volonté. Le mariage d'enfants est un mariage formel ou une union informelle avant l'âge de 18 ans. ⁸ Note : Même si certains pays autorisent le mariage avant l'âge de 18 ans, les normes internationales relatives aux droits de l'homme qualifient une telle union comme étant un mariage d'enfants, en raison du fait que les personnes de moins de 18 ans ne sont pas en mesure de donner leur consentement éclairé. Par conséquent, le mariage d'enfants est une forme de mariage forcé, étant donné que les enfants ne sont pas légalement habilités à accepter de telles unions. ⁹
Violence basée sur le genre	La violence basée sur le genre est un terme générique pour tout acte nuisible qui entraîne, ou pourrait entraîner, des préjudices physiques, sexuels ou psychologiques ou des souffrances causées à une femme, un homme, une fille ou un garçon sur la base de son genre. La VBG résulte d'inégalités entre les genres et d'abus de pouvoir. La VBG comprend, sans s'y limiter, la violence sexuelle, la violence conjugale, la traite, le mariage forcé ou précoce, la prostitution forcée, l'exploitation et les sérvices sexuels et le refus d'accès aux ressources, opportunités et services. ¹⁰
Viol	Le viol est la pénétration physique forcée ou bien contrainte — même légère — du vagin, de l'anus ou de la bouche avec un pénis ou autre partie du corps. ¹¹ Il comprend également la pénétration du vagin ou de l'anus avec un objet. Le viol comprend le viol conjugal et le viol anal/la sodomie. ¹² La tentative d'agir ainsi est identifiée comme étant une tentative de viol. Le viol d'une personne par deux ou plusieurs auteurs est considéré comme étant un viol collectif.
Sérvices sexuels	Les sérvices sexuels sont toute intrusion physique réelle ou sous la menace de nature sexuelle, que ce soit par la force ou bien sous la menace ou la contrainte. ¹³
Exploitation sexuelle	L'exploitation sexuelle signifie tout abus réel ou tentative d'abus d'une situation de vulnérabilité, de pouvoir différentiel, ou de confiance, à des fins sexuelles, y compris, sans s'y limiter, le fait de tirer un bénéfice financier, social ou politique de l'exploitation sexuelle d'autrui. Certains types de prostitution forcée peuvent entrer dans cette catégorie. ¹⁴

<p>Violence sexuelle</p>	<p>Décrit des actes de nature sexuelle commis contre toute personne par la force, la menace de force ou la contrainte. La contrainte peut être causée par les circonstances telles que la peur de la violence, la détresse, la détention, l’oppression psychologique ou l’abus de pouvoir. La force, menace de la force ou contrainte peut être également dirigée contre une autre personne. La violence sexuelle comprend également des actes de nature sexuelle commis en profitant d’un environnement contraignant ou de l’incapacité d’une personne à donner son consentement éclairé. Par ailleurs, elle comprend des actes de nature sexuelle qu’une personne est amenée à commettre par la force, la menace de la force ou la contrainte, contre cette personne ou contre une autre personne, ou en profitant d’un environnement contraignant ou de l’incapacité de la personne à donner son consentement éclairé. La violence sexuelle englobe des actes tels que le viol, l’esclavage sexuel, la prostitution forcée, la grossesse forcée ou la stérilisation forcée.¹⁵</p>
---------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3.2 Différentes formes de VSBG et leurs facteurs de risques (petits groupes et discussion plénière)



Pour sensibiliser aux différents types et causes de VSBG



Papier, stylos, copies du *Document 2 : Études de cas*



Veillez lire les études de cas du document 2 en préparation à cette activité. Elles donnent des exemples sur la manière dont les VSBG affectent les gens dans des contextes très variés dans le monde entier. Il est important d'adapter les noms et les histoires dans les études de cas au contexte régional de la formation. Les informations à l'intention des facilitateurs données ci-dessous couvrent des réponses possibles aux questions de la discussion dans le document 2. Demandez aux participants de garder le document pour le reste de la formation, parce qu'ils l'utiliseront à plusieurs reprises.

1. Séparez les participants en quatre groupes.
2. Donnez des copies des études de cas à chaque groupe, ainsi que du papier et des stylos pour prendre des notes au besoin.
3. Attribuez une des études de cas à chaque groupe. Expliquez-leur qu'ils ont 20 minutes pour discuter des études de cas et des questions sur le document.
4. Après 20 minutes, rassemblez tous les participants et invitez chaque groupe à présenter ses points de discussion.

Notes au facilitateur pour la discussion plénière des études de cas :

Causes générales des VSBG :

La violence sexuelle et basée sur le genre est principalement enracinée dans des relations inégales de pouvoir. Cela peut se produire entre les hommes et les femmes, entre les adultes et les enfants, ou entre des personnes du même genre.

D'autres causes plus générales des VSBG comprennent :

- les croyances et normes sociales et culturelles discriminatoires;
- l'abus d'alcool et de drogues;
- le manque de protection juridique;
- la discrimination socio-économique.

Étude de cas 1 : VSBG lors de catastrophes naturelles et de déplacements forcés

Quand les gens sont déplacés, les signalements d'incidents VSBG peuvent augmenter. Ceux-ci comprennent la violence conjugale, les abus par des personnes de pouvoir, le sexe pour la survie, l'esclavage sexuel, le trafic humain, le mariage forcé/précoce, les agressions physiques, les attaques perpétrées par des groupes armés (surtout en contexte d'exil).

Les facteurs de risques pour les VSBG peuvent comprendre :

- la séparation d'avec les membres de la famille;
- l'insécurité alimentaire et le manque de moyens de subsistance;
- le manque de protection lié à l'effondrement des structures communautaires, de la loi et de l'ordre;
- les groupes criminels parvenant à tirer profit de la confusion survenant après une catastrophe et l'effondrement de la loi et de l'ordre;
- des conditions de vie dans des endroits bondés.

Étude de cas 2 : VSBG dans des situations de conflit

La violence sexuelle est souvent utilisée comme stratégie de guerre ou méthode de torture. Elle vise à démoraliser et à déstabiliser la communauté et à saper la dignité des personnes. Parmi les formes les plus courantes se trouvent :

- le viol, y compris le viol collectif des hommes et des femmes, perpétré par des groupes armés ou d'autres personnes;
- l'esclavage sexuel;
- les parents ou les hommes étant forcés d'observer le viol de leurs enfants ou partenaire;
- les partenaires ou les hommes étant forcés de violer leurs enfants ou leur partenaire.

La plupart des actes de VSBG sont perpétrés contre les femmes et les filles. Cependant, les hommes et les garçons sont également des cibles. La violence sexuelle envers les hommes se produit souvent pendant les conflits armés et en détention. Parmi les formes les plus courantes se trouvent :

- les agressions verbales;
- le fait d'être contraint de se dénuder au complet;
- le viol perpétré par les combattants masculins ou féminins;
- le fait d'être forcé de participer au viol;
- le fait d'être forcé de regarder le viol de membres de la famille.

Étude de cas 3 : Violence conjugale

La violence conjugale se produit souvent en raison d'inégalités de pouvoir au sein d'une relation. On signale souvent une augmentation des cas de violences conjugales pendant et après les crises. Cela s'explique en partie par le niveau élevé de stress, qui entraîne des tensions dans les relations. Il peut être très difficile de gérer les cas de violences conjugales parce qu'elles sont fortement liées aux normes culturelles et sociales et aux attentes concernant les rôles des genres. Les personnes concernées par les violences conjugales ne se rendent souvent pas compte que leurs droits fondamentaux sont bafoués. Dans certaines cultures, par exemple, il est considéré comme normal que les maris battent leurs épouses ou qu'un homme ait le droit d'avoir des relations sexuelles avec sa femme chaque fois qu'il le souhaite. Il est important de discuter de ces perceptions pendant la formation.

Les gens peuvent choisir de rester dans des relations abusives pour de nombreuses raisons, dont :

- la peur de perdre leurs enfants;
- la peur de mourir;
- la dépendance économique;
- la peur de l'isolement social;
- la perte du statut (les femmes mariées ont souvent un statut plus élevé en société que les femmes célibataires);
- l'engagement émotionnel envers le mari;
- l'espoir que la violence va bientôt finir;
- les menaces faites par la famille;
- la loyauté envers la famille et l'agresseur;
- le sentiment de culpabilité.

Étude de cas 4 : Maltraitance des enfants

La *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies (UN Convention on the Rights of the Child)⁶ définit un enfant comme étant « tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ».

Les VSBG contre les enfants n'impliquent pas nécessairement un contact physique entre un adulte et un enfant. Elles comprennent d'autres agissements, comme demander aux enfants de se déshabiller, forcer un enfant à regarder des actes sexuels ou des viols, montrer aux enfants des organes génitaux adultes afin de satisfaire le désir sexuel d'un adulte, et la pornographie infantile.

Pourquoi les enfants sont-ils plus exposés que les adultes?

- En raison de leur taille, âge et force.
- En raison de leur dépendance vis-à-vis des adultes.
- Parce qu'ils ne sont pas inclus dans les processus de prise de décision.

Qu'est-ce qui augmente le risque?

- Être non accompagné ou séparé de la famille.
- Vivre en période de conflits ou de déplacements forcés.
- Avoir des déficiences physiques et/ou mentales.
- Vivre dans un foyer violent.
- Les filles sont trois fois plus exposées que les garçons.

Qu'est-ce qui empêche les enfants de divulguer un incident de violence?

- Peur des conséquences (p. ex., punition physique ou séparation par la famille).
- Peur que personne ne les croie.
- Manipulation par l'agresseur (p. ex., cadeaux).
- Sentiment de culpabilité.
- Désir de protection (p. ex., l'enfant désire protéger l'agresseur).
- Âge (p. ex., l'enfant ne sait pas qu'il est sujet à des violences sexuelles).
- Déficiences physiques ou mentales (p. ex., l'enfant n'est pas en mesure de déclarer les VSBG).

Pause déjeuner

Séance 4 : L'impact psychosocial des VSBG (60 minutes)

Cette séance explore les conséquences psychosociales des VSBG sur ceux qui en sont concernés. Il s'agit d'une base importante pour les séances ultérieures de la formation, dans lesquelles les participants réfléchissent à leur manière de réagir.

4.1 L'impact des VSBG et les besoins des survivants

(petits groupes et discussion plénière)



Pour comprendre l'impact psychosocial des VSBG



Feuilles de tableau-papier, marqueurs, copies du *Document 2 : Études de cas de la dernière séance*



Cette activité permet aux participants de réfléchir plus en détail à l'impact des VSBG sur les personnes qui en sont concernées.

1. Accueillez les participants de retour de la pause déjeuner, et répondez aux questions ou aux commentaires à propos des séances du matin.
2. Demandez aux participants de former des groupes de quatre.
3. Demandez aux participants de prendre leur copie du *Document 2 : Études de cas*. Expliquez qu'ils discuteront de l'impact des VSBG sur les personnes mentionnées dans les études de cas.
4. Donnez à chaque groupe une feuille de tableau-papier et des marqueurs, puis demandez-leur d'y écrire trois titres :
 - Conséquences psychologiques
 - Conséquences sociales
 - Conséquences physiques.
5. Donnez aux groupes 15 minutes pour lire les études de cas et pour écrire des exemples de chacune des catégories de l'impact sur leur feuille de tableau-papier.
6. Après 15 minutes, invitez chaque groupe à présenter ses résultats à tour de rôle. Utilisez les informations ci-dessous pour apporter des précisions, au besoin.
7. Encouragez les participants à discuter en plénière de l'impact des VSBG dans leur région. Quelles y sont les conséquences pour les femmes, les hommes et les enfants concernés par les VSBG?

Informations à l'intention des facilitateurs

Conséquences psychologiques :

- Parmi les conséquences émotionnelles se trouvent l'anxiété, la peur, l'insécurité, la colère, la honte, la haine de soi, la culpabilité, le repli sur soi et le désespoir.
- Parmi les conséquences intellectuelles se trouvent des difficultés à se concentrer, l'hypervigilance (p. ex., se sentir constamment en état d'alerte dans son environnement), l'expérience répétée de l'événement traumatisant avec des flashbacks, des cauchemars ou des souvenirs envahissants (ceux-ci peuvent être déclenchés par différents facteurs).
- Parmi les conséquences comportementales se trouvent l'insomnie, l'évitement (p. ex., certains survivants ont tendance à éviter des situations qui leur rappellent l'événement traumatique), l'isolement social, le repli sur soi, des changements dans le comportement alimentaire ou la toxicomanie.
- Les conséquences sur la santé mentale comprennent la dépression, le syndrome de stress post-traumatique, les troubles anxieux, les troubles alimentaires et la toxicomanie.

Conséquences sociales :

- Les conséquences sociales dépendent du contexte culturel. Dans de nombreuses cultures, les survivants sont stigmatisés et isolés. Ils sont souvent blâmés pour l'incident plutôt que l'agresseur, par exemple en raison des vêtements qu'ils portaient ou de la manière dont ils agissaient. La stigmatisation affecte également la famille du survivant et même ses contacts, ce qui peut entraîner le rejet de la part des partenaires/familles/communautés, la séparation d'avec les enfants, la perte de sa fonction au sein de la société, la perte d'emploi et de source de revenus.
- Les survivants peuvent également trouver difficile d'avoir des relations sexuelles avec un partenaire, ce qui peut créer des tensions et des difficultés au sein du couple, surtout si les survivants décident de ne pas divulguer à leur partenaire l'incident de violence.

Conséquences physiques :

- Des conséquences physiques telles que les maladies sexuellement transmissibles (VIH, etc.) ou des blessures pouvant survenir à la suite de VSBG. Dans certaines cultures, les survivants eux-mêmes peuvent être exposés à un grand risque de représailles si la communauté est au courant de l'acte de violence. Il existe aussi un risque accru de suicide en raison des multiples conséquences psychologiques, physiques et sociales.

Conséquences spécifiques aux survivantes :

Les conséquences des VSBG peuvent être différentes pour les survivants masculins et féminins. Les survivantes (c.-à-d. les femmes et les filles) peuvent devoir composer avec :

- une grossesse non désirée et l'obligation de mener à terme la grossesse résultant d'une agression
- l'obligation d'épouser l'agresseur pour garder l'honneur de la famille
- un risque de violences supplémentaires
- la difficulté à trouver un partenaire
- des difficultés financières
- des conséquences négatives de la part de leur propre communauté. Si une femme décide de quitter son partenaire à cause de violences conjugales, par exemple, elle peut être stigmatisée. Elle peut être vue comme étant égoïste et favorisant son propre bien-être plutôt que celui de ses enfants.

Conséquences spécifiques aux survivants masculins :

Les survivants masculins doivent composer avec des conséquences similaires à celles des survivantes. Toutefois, les hommes et les garçons concernés par les VSBG peuvent trouver difficiles les aspects liés à leur propre image et à leur identité sociale.

- Les VSBG remettent en question la vision commune de la masculinité, c.-à-d. que les hommes et les garçons devraient être forts, en contrôle et en position de domination. Les agresseurs utilisent souvent des violences sexuelles envers les hommes pour transformer la personne en une victime faible, vulnérable, sans défense — des caractéristiques qui sont malheureusement souvent associées aux femmes. Il peut être extrêmement difficile d'être associé à ces caractéristiques féminines quand, selon l'opinion publique, les femmes ont un statut inférieur.
- Être contraint d'avoir des rapports sexuels avec un autre homme remet directement en question le statut sexuel d'un homme. Cela amène les survivants à se poser des questions sur leur orientation sexuelle, ce qui peut être particulièrement difficile dans les cultures où l'homosexualité est taboue ou interdite par la loi.

Selon le contexte culturel, les hommes peuvent être extrêmement réticents à parler de ce dont ils ont été victimes. Ils ont honte, se sentent faibles et coupables. Ils ont peur d'être étiquetés comme étant homosexuels ou bisexuels, dans les sociétés où tout contact sexuel entre deux hommes est tabou. Ils sont donc susceptibles de garder le silence et de rester isolés.

Séance 5 : Les besoins psychosociaux des survivants des VSBG (45 minutes)

Cette séance explore les réponses utiles aux VSBG et les besoins des survivants des VSBG.

5.1 Les besoins psychosociaux des survivants

(petits groupes, puis discussion plénière)



Pour identifier les besoins psychosociaux des personnes décrites dans les études de cas



Feuille de tableau-papier, marqueurs, copies du *Document 2* :
Études de cas



L'exercice suivant devrait aider les participants à identifier les besoins des survivants et à réfléchir aux réactions utiles à ces besoins.

1. Expliquez que le personnel et les bénévoles doivent être conscients des besoins des survivants afin d'offrir un soutien psychosocial.
2. Demandez aux participants d'utiliser à nouveau les études de cas. Demandez-leur d'imaginer que la personne qui est concernée par les VSBG dans l'étude de cas a un voisin qui travaille pour la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge. Un jour, la personne prend son courage à deux mains et va parler à ce voisin de sa situation.
3. Demandez aux participants de se rassembler en groupes de trois ou quatre. Donnez 15 minutes aux groupes pour réfléchir aux questions suivantes :
 - Selon vous, comment la personne de l'étude de cas voudrait-elle que son voisin réagisse à ses propos?
 - Qu'est-ce qui pourrait la mettre à l'aise?
 - Que pourrait faire son voisin pour améliorer la situation?
4. Après 15 minutes, rassemblez les participants et discutez des trois questions en séance plénière. Notez les suggestions sur la feuille de tableau-papier. Les réponses devraient inclure tous les éléments décrits lors du second jour de la formation (approche centrée sur le survivant, communication de soutien, modèles d'orientation). Cependant, empêchez les participants d'aller trop en profondeur dans la discussion, puisque le soutien psychosocial sera expliqué plus en détail le second jour.
5. Concluez l'activité en soulignant les besoins des survivants et quelques réponses utiles. Voir les informations ci-dessous.

Informations à l'intention des facilitateurs sur les réponses utiles et les besoins

Réponses utiles :

- Restez proche et écoutez l'histoire.
- Utilisez des mots qui aident la personne à se sentir comprise.
- Croyez la personne sans remettre en question ses propos.
- Ne faites pas pression sur la personne pour qu'elle donne des détails.
- Ne jugez pas et ne blâmez pas la personne en disant, par exemple : « Vous avez provoqué votre mari, c'est pourquoi il vous bat. »
- Ne tirez pas de conclusions ni d'analyses (p. ex., « Vous devez le haïr. »).
- Gardez les propos de la personne confidentiels.
- Assurez la sécurité de la personne et ne la mettez pas en danger, par exemple en parlant à son mari ou en appelant la police sans son consentement.
- Soyez clair au sujet des options qui s'offrent à elle et des décisions qui doivent être prises.
- Fournissez des informations sur des systèmes d'orientation fiables, comme le soutien médical.
- Ne forcez pas la personne à faire quoi que ce soit.

- Ne promettez rien à la personne en lui disant, par exemple : « Tout se passera bien si vous allez parler à la police ».
- Faites un suivi après une courte période pour voir si la personne se sent mieux.

Besoins des survivants des VSBG :

- Sécurité et protection
- Soins et compréhension
- Soutien pratique
- Rapprochement au sein de la famille et de la communauté
- Moyens de subsistance pour sa famille
- Sentiment d'efficacité personnelle (croire en ses propres capacités)
- Espoir en l'avenir

Séance 6 : Clôturer la journée (30 minutes)

Le but de cette séance est de terminer la journée en réfléchissant aux points d'apprentissage de la journée. Cette séance peut être facilitée de plusieurs façons différentes. Voici une suggestion :

6.1 Clôturer la journée



Pour permettre aux participants de réfléchir à la journée



Aucun

1. Demandez aux participants de former un cercle.
2. Invitez chaque personne à entrer dans le cercle et à dire une chose qu'elle aimerait exprimer concernant cette première journée de formation. Il pourrait s'agir d'une nouvelle notion apprise, d'un élément abordé qui lui tenait particulièrement à coeur, d'une question ou d'émotions qu'elle souhaite exprimer, etc.
3. Clôturer la journée en remerciant tous les participants pour leur apport.

⁴ Tel que défini par le Groupe de coordination des VSBG, Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2015).

⁵ UNHCR (2003), *Sexual and Gender-Based Violence against Refugees, Returnees and Internally Displaced Persons*.

⁶ R.Z. Dominguez, C.F. Nelke et B.D. Perry (2002), définition du terme *Child Sexual Abuse* dans la publication *Encyclopedia of Crime and Punishment*, vol. 1.

⁷ OMS (octobre 2013), Fact Sheet No. 239, consulté à l'adresse <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs239/en/>.

⁸ UNICEF, *Pratiques néfastes*, consulté à l'adresse http://www.unicef.org/protection/57929_58008.html.

⁹ UNHCR (2003). *Sexual and Gender-Based Violence against Refugees, Returnees and Internally Displaced Persons*, consulté à l'adresse <http://www.unhcr.org/3f696bcc4.html>.

¹⁰ Tel que défini par le Groupe de coordination des VSBG, Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2015).

¹¹ OMS (2002), *World Report on Violence and Health*.

¹² Gender-Based Violence Information Management System (2010), *GBVIMS User Guide*.

¹³ UN Secretary-General (2003), *Secretary-General's Bulletin: Special Measures for Protection from Sexual Exploitation and Sexual Abuse*.

¹⁴ Gender-Based Violence Information Management System (2010), *GBVIMS User Guide*.

¹⁵ Tel que défini par le Groupe de coordination des VSBG, Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2015).

¹⁶ Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (1989), *Convention on the Rights of the Child*, Genève,

Soutien psychosocial pour
les survivants de violences
sexuelles et basées sur le
genre



Jour

2

Séance 7 : Reprise et récapitulatif (45 minutes)

Le but de cette séance est de commencer la journée sur une note positive et de récapituler les points d'apprentissage depuis le début de l'atelier de formation. Cette séance peut être animée de différentes manières. Voici une suggestion :

7.1 Bienvenue (exercice énergisant en séance plénière)



Pour commencer le deuxième jour, rappeler aux participants les noms des uns et des autres et dynamiser le groupe



Une balle

1. Accueillez les participants à la deuxième journée de la formation.
2. Commencez la journée par un exercice énergisant pour récapituler le premier jour. Une option pourrait être de se lancer une balle.
3. Demandez aux participants de former un cercle, puis commencez l'exercice en lançant une balle à l'un d'eux en disant son nom. Le participant qui reçoit la balle mentionne une notion abordée la veille, puis renvoie la balle à une autre personne en disant son nom, et ainsi de suite. Le jeu se continue jusqu'à ce que le programme du premier jour ait été couvert et que chacun ait eu l'occasion de s'exprimer.

7.2 Objectifs pédagogiques pour le deuxième jour

(présentation par le facilitateur)



Pour mettre en évidence les objectifs pédagogiques de la deuxième journée



Aucun

1. Rappelez aux participants que le premier jour de formation était une introduction aux VSBG. Récapitulez brièvement les sujets qui ont été abordés. Demandez aux participants s'ils ont des questions ou des commentaires.
2. Donnez un aperçu du programme pour le deuxième jour et présentez les objectifs pédagogiques de la journée. Expliquez que le deuxième jour se concentre sur l'approche centrée sur le survivant, les techniques de communication utiles, les orientations et la pyramide d'intervention de l'IASC.
3. Lisez les objectifs pédagogiques et expliquez-les.
4. Demandez aux participants s'ils ont des questions.


Objectifs pédagogiques — jour 2 :

À la fin de la deuxième journée, les participants pourront :

- comprendre les principes de base du travail avec les survivants des VSBG;
- gérer les témoignages de VSBG;
- utiliser des techniques de base en communication avec les survivants des VSBG;
- orienter les personnes concernées par les VSBG;
- identifier les besoins psychosociaux des survivants;
- fournir un soutien psychosocial aux survivants des VSBG.

7.3 Soutien psychosocial (directives à l'intention du facilitateur)



 Pour comprendre le concept de soutien psychosocial

 Aucun



Cette formation ne porte pas en profondeur sur le concept de soutien psychosocial lui-même. Cependant, pour la deuxième journée de la formation, les participants doivent comprendre ce concept.

Veuillez utiliser le *Kit de formation - Soutien psychosocial fondé sur la communauté* publié par le Centre PS (www.pscentre.org) si vous souhaitez apporter aux participants plus de précisions sur le soutien psychosocial.

1. Expliquez brièvement en quoi consiste le soutien psychosocial au moyen de l'explication ci-dessous.
2. Demandez aux participants s'ils ont des questions à ce sujet.

Définition du soutien psychosocial :

Le Cadre psychosocial 2005 – 2007 de la Fédération Internationale définit le soutien psychosocial comme étant « un processus visant à favoriser la résilience des individus, des familles et des communautés [permettant aux familles de se remettre de l'impact des crises et les aidant à faire face à de tels événements à l'avenir] dans le respect de l'indépendance, de la dignité et des mécanismes d'accommodation des individus et des communautés. Le soutien psychosocial encourage la restauration de la cohésion sociale et des infrastructures » .¹⁷

7.4 La pyramide d'intervention de l'IASC (directives à l'intention du facilitateur)



 Pour présenter la pyramide d'intervention de l'IASC

 Aucun



La pyramide d'intervention de l'IASC¹⁸ pour les interventions psychosociales est une méthode éprouvée de présenter les différentes sortes de soutien dont les personnes touchées par une urgence ont besoin.

Cette activité présente la pyramide, et la séance 13, plus tard dans la journée, s'appuiera sur elle, en regardant plus en détail les différentes activités correspondant aux quatre niveaux de la pyramide.

1. Expliquez brièvement la pyramide d'intervention de l'IASC au moyen des informations ci-dessous.
2. Demandez aux participants s'ils ont des questions à ce sujet.

Informations à l'intention des facilitateurs sur la pyramide d'intervention de l'IASC :

Dessinez la pyramide sur un tableau-papier et expliquez les quatre niveaux de soutien.

Présentez la pyramide en disant : « Les personnes concernées par les crises et les catastrophes ont différents besoins et ont besoin de différentes sortes de soutien en fonction de leur situation. Les niveaux dans la pyramide représentent les différentes sortes de soutien dont les personnes peuvent avoir besoin, que ce soit en temps de crise, à un stade précoce de la reconstruction ou dans des situations de détresse continues vécues par les personnes depuis de nombreuses années.

Services de base et sécurité : Le bien-être des personnes est tributaire de la satisfaction de leurs besoins et droits fondamentaux en matière de sécurité, de bonne gouvernance et de services essentiels (alimentation, logement, eau potable, soins de santé, etc.).

Soutien communautaire et familial : Un certain nombre de personnes peuvent avoir besoin d'aide pour accéder à un certain soutien communautaire et familial. En raison de la perturbation causée par les crises et les catastrophes, les réseaux familiaux et communautaires peuvent en effet être rompus.

Soutiens ciblés non spécialisés : Un nombre encore plus restreint de personnes aura en outre besoin d'un soutien davantage centré sur le bien-être psychosocial. Il pourrait s'agir d'interventions individuelles, familiales ou collectives, généralement menées par des travailleurs formés et supervisés.

Services spécialisés : Au sommet de la pyramide se trouve le soutien supplémentaire apporté à un faible pourcentage de la population qui a besoin d'un soutien professionnel beaucoup plus spécialisé parce qu'elle éprouve de grandes difficultés dans sa vie quotidienne, malgré les soutiens déjà mentionnés.

7.5 Récapitulation des conséquences psychosociales des VSBG (travail individuel et discussion plénière)



Pour préparer la prochaine séance en récapitulant les conséquences des VSBG



Papier, stylos



Il s'agit d'une brève activité de récapitulation pour réviser les conséquences psychosociales des VSBG sur les personnes CONCERNÉES. Veillez à ne pas faire sentir aux participants qu'ils échouent s'ils ne se souviennent pas de toutes les conséquences. Encouragez le groupe à travailler ensemble dans cette tâche.

1. Expliquez au groupe que vous allez réviser les aspects psychologiques, sociaux et physiques des VSBG vus la veille. Invitez deux ou trois participants à donner des exemples.
2. Ensuite, demandez-leur de prendre de 2 à 5 minutes individuellement afin d'écrire les conséquences mentionnées dont se souviennent.
3. Écrivez les catégories de conséquences sur la feuille de tableau-papier et invitez les participants à donner des exemples pour chaque catégorie. Apportez des précisions au besoin.

Séance 8 : L'approche centrée sur le survivant (45 minutes)

Cette séance met l'accent sur l'approche centrée sur le survivant, ce qui signifie que tout commence par les expériences du survivant. Ces expériences déterminent les besoins et les besoins déterminent le soutien nécessaire.

8.1 Principes de base dans le travail avec les personnes concernées par les VSBG (petits groupes et discussion plénière)



Pour identifier les principes de base de l'approche centrée sur le survivant



Papier et stylos. Préparez quatre séries de cartes avec un principe écrit sur chaque carte. Ces principes sont les suivants : sécurité, confidentialité, respect et non-discrimination.



Veillez noter que la séance se réfère au principe de confidentialité. Cela n'inclut pas les détails sur les exceptions à assurer la confidentialité des informations, qui sont abordés dans les séances 9 et 12.

1. Divisez les participants en quatre petits groupes. Distribuez à chaque groupe une série de cartes portant le nom des principes, ainsi que du papier et des stylos.
2. Donnez 15 minutes aux groupes pour discuter des questions suivantes :
 - Que signifie ce principe?
 - Pourquoi ce principe est-il important quand on travaille avec les survivants des VSBG?
3. Après 15 minutes, invitez chaque groupe à présenter ses réponses en séance plénière.
4. Complétez l'activité en parlant de « l'approche centrée sur le survivant » au moyen des informations ci-dessous.

Informations à l'intention des facilitateurs sur les principes d'une approche centrée sur le survivant :

Une approche centrée sur le survivant signifie accorder la priorité aux droits, aux besoins et aux souhaits des survivants des VSBG. Elle est basée sur les principes décrits dans cette séance et se reflète dans les compétences utilisées par le personnel et les bénévoles pour promouvoir le rétablissement du survivant.

Les notes ici mettent l'accent sur les principes de l'approche centrée sur le survivant. Les séances 9-12 portent sur les compétences nécessaires pour aider les personnes concernées par les VSBG.

1. Le principe de sécurité

La sécurité du survivant et de la famille du survivant devrait être assurée à tout moment. Garder les survivants en sécurité devrait être la priorité numéro un. Les survivants des VSBG encourent des risques accrus de violence continue (dans les cas de violence conjugale, par exemple), de meurtre ou de suicide, ainsi que de discrimination sociale et d'isolement. Les personnes qui leur viennent en aide doivent évaluer les risques pour la sécurité et les minimiser, tant pour les survivants que les membres de leur famille immédiate.

Les actes de VSBG affectent le sentiment de sécurité des survivants et leur confiance en d'autres personnes. Le monde peut subitement sembler dangereux, chaotique ou risqué. Assez naturellement, les survivants peuvent cesser de croire en la bonté humaine. Les personnes qui les aident devraient essayer de les soutenir en restant à proximité et en faisant preuve de calme, même si la personne est extrêmement affligée. Être sincère et honnête aidera la personne concernée à regagner un sentiment de confiance et de sécurité et à commencer le processus de rétablissement.

2. Le principe de confidentialité

Maintenir la confidentialité signifie que les informations concernant les survivants ne doivent pas être partagées avec d'autres personnes sans le consentement éclairé du survivant. Autrement dit, il ne faut pas communiquer ces informations à des médecins, à d'autres ONG, à des collègues, à des membres de la famille, aux médias, etc. sans consentement. Il existe certaines exceptions à cette règle, lesquelles visent la sécurité absolue du survivant et/ou de sa famille immédiate. Ces exceptions seront abordées dans la prochaine séance. La divulgation des informations confidentielles peut exposer les survivants à une grave stigmatisation sociale. Dans certaines sociétés, les personnes concernées par les VSBG risquent d'être victimes de représailles ou de perdre la vie (tout comme les membres de leur famille immédiates). Elles peuvent être isolées ou rejetées par leur famille et par la communauté.

Ainsi, la confidentialité est primordiale dans tous les aspects du soutien aux survivants. La menace de la discrimination, de l'isolement social et de la punition est très réelle. Les survivants auront peur que les informations les concernant puissent devenir publiques. Les personnes qui les aident doivent toujours informer les survivants qu'aucune information ne sera partagée, à moins que leur consentement écrit ne soit donné.

Pour un survivant, se livrer à vous en tant que prestataire de services est un grand pas et un signe de confiance. Tout renseignement personnel doit être traité avec une très grande prudence. Maintenir la confidentialité en tout temps est important pour assurer la sécurité du survivant et minimiser le risque de discrimination et d'isolement.

3. Le principe du respect

Le respect signifie considérer le survivant comme étant l'acteur principal dans la situation. Les souhaits, les droits, et la dignité du survivant doivent être respectés à tout moment. Le rôle des personnes qui aident consiste à faciliter son rétablissement et à apporter des ressources pour résoudre des problèmes.

La perte de contrôle est un élément central des situations de VSBG. Pendant le processus de rétablissement, le survivant doit retrouver un sentiment de contrôle sur sa vie. Un manquement au respect du droit des survivants à trouver leurs propres solutions peut accroître leurs sentiments d'impuissance et de dépendance vis-à-vis des autres. Le travail de la personne qui aide doit toujours consister à renforcer le sentiment d'efficacité personnelle, qui permet aux survivants de se sentir forts et compétents. Les survivants devraient donc prendre le contrôle du processus et leurs souhaits devraient orienter les démarches entreprises.

4. Le principe de non-discrimination

Toute personne a droit à la meilleure assistance possible sans discrimination liée au genre, à l'âge, au handicap, à la race, à la couleur, à la langue, aux croyances religieuses ou politiques, à l'orientation sexuelle, au statut, à la classe sociale, etc.

Lors de la discussion sur le principe de non-discrimination, invitez les participants à se concentrer sur leurs propres préjugés et expériences de rejet. Demandez-leur s'il y a des personnes qu'ils essaient d'éviter, ou s'il y en a d'autres avec lesquelles ils préféreraient travailler (à cause de sentiments de sympathie pour elles, ou parce qu'ils ont le même âge, le même sexe, le même groupe ethnique, etc.). Invitez-les à réfléchir sur les raisons de cette décision. Pour offrir un soutien de manière non discriminatoire, nous devons être au courant de ces préférences ou préjugés.

Séance 9 : Mise en pratique de l'approche centrée sur le survivant (45 minutes)

Cette séance donne aux participants l'occasion de réfléchir à la manière dont ils mettraient en pratique les principes de base de l'approche centrée sur le survivant.

9.1 Mise en pratique de l'approche centrée sur le survivant (petits groupes et discussion plénière)



Pour appliquer les principes de base de l'approche centrée sur le survivant



Copies du *Document 2 : Études de cas*, feuille de tableau-papier, marqueurs, copies du *Document 3 : L'approche centrée sur le survivant en travaillant avec les personnes concernées par les VSBG*



Réservez au moins 20 minutes à la discussion plénière qui suit le travail en petits groupes. Au cours de la discussion, vous commencerez à examiner en détail les différents aspects du soutien aux personnes concernées par les VSBG. À ce sujet, vous trouverez ci-dessous des informations à l'intention des facilitateurs sur la mise en pratique des principes.

1. Divisez les participants en quatre groupes.
2. Demandez aux groupes de choisir l'une des études de cas du *Document 2 : Études de cas*.
3. Donnez-leur 20 minutes pour réfléchir à la manière dont ils appliqueraient les quatre principes de base – sécurité, confidentialité, respect et non-discrimination – à cette situation.
4. Discutez des réponses en plénière. Notez-les au tableau-papier.
5. Ensuite, reliez ces réponses aux conseils plus détaillés sur la mise en pratique des principes, au moyen des informations ci-dessous.
6. Concluez l'activité en distribuant aux participants des copies du *Document 3 : L'approche centrée sur le survivant en travaillant avec les personnes concernées par les VSBG*.

Informations à l'intention des facilitateurs sur la mise en pratique des principes

Sécurité :

- Présentez-vous ainsi que les services qui sont disponibles, et faites preuve de transparence en ce qui concerne toutes les mesures prises.
- Trouvez un endroit, de préférence calme et privé, pour discuter.
- Restez calme, même si la personne est extrêmement affligée.
- Restez proche de la personne.
- Aidez la personne à identifier et à résoudre les risques immédiats de sécurité.
- Essayez de trouver des solutions pour les risques permanents.
- Ne faites rien qui menace la sécurité du survivant ou de sa famille.
- Avec le survivant, insistez sur le fait que la situation de violence est terminée, qu'il a survécu et qu'il est en sécurité maintenant (le cas échéant).
- Élaborez un plan de sécurité individuelle avec le survivant. Essayez de trouver des endroits où il/elle se sentira en sécurité.

Confidentialité :

- Assurez-vous que toutes les informations recueillies au sujet d'un survivant sont enregistrées en toute sécurité (p. ex., les dossiers devraient être verrouillés, les documents dans l'ordinateur devraient être sécurisés par un mot de passe).
- Si vous devez communiquer des informations concernant un survivant à une organisation extérieure, vous devez d'abord obtenir le consentement écrit éclairé du survivant ou celui

d'un parent ou d'un tuteur si le survivant est un enfant (voir l'encadré à ce sujet). Ne faites pas pression sur le survivant pour qu'il donne son consentement.

- Ne transmettez que les informations nécessaires et pertinentes (pas tous les détails) avec d'autres personnes impliquées dans le processus d'aide (après avoir obtenu le consentement écrit du survivant). Le consentement éclairé signifie que le survivant sait quels renseignements seront communiqués, à qui et pour quelles raisons.
- Ne transmettez aucune information sur les survivants ou leur situation (p. ex., nom ou autre renseignement sur l'identité) à quiconque, que ce soit au domicile ou au lieu de travail du survivant.
- Évitez d'identifier les survivants des VSBG dans la manière dont les services sont fournis. Les survivants peuvent encourir le risque d'être identifiés par la communauté s'ils participent à des programmes spécialisés. Ce risque peut être minimisé en répondant aux besoins des survivants des VSBG dans le cadre de services psychosociaux plus élargis.

Exceptions au maintien de la confidentialité :

- Risque que le survivant essaie de se faire du mal
- Risque que le survivant blesse autrui
- Risque pour la sécurité d'un enfant
- Obligation de déclaration conformément aux lois/politiques nationales ou internationales (par exemple dans les cas d'exploitation et abus sexuels par le personnel humanitaire)

Il est très important que les survivants soient informés des raisons de la déclaration obligatoire — de préférence avant qu'ils ne commencent à expliquer ce qui leur est arrivé. Il faut alors leur faire comprendre que tout ce qui sera dit devra être signalé en raison des lois et politiques nationales et internationales. Cela leur donne la possibilité de continuer à raconter leur histoire ou de s'arrêter à ce stade.

Respect :

- Ne faites pas pression sur une personne pour l'amener à parler et à divulguer une information.
- Soyez patient et aimable. Ne jugez pas la personne.
- Acceptez les sentiments. Les survivants pensent parfois que leurs émotions, pensées et comportements sont étranges. Expliquez que leurs réactions sont normales.
- Informez la personne des orientations disponibles, mais ne la forcez pas à agir.
- Si un survivant souhaite être interviewé ou examiné par une personne du même sexe, assurez-vous que le personnel féminin/masculin est disponible.
- Réduisez autant que possible le nombre de fois qu'un survivant aura à raconter son histoire
- Certains survivants de violences conjugales décident de demeurer dans la relation abusive. Même dans ces situations, aucune action ne devrait être entreprise contre la volonté de la personne subissant ces violences.

Non-discrimination :

- Réfléchissez à vos propres préjugés et représentations.
- Apportez un soutien à tous sans discrimination fondée sur le genre, l'âge, un handicap, la race, la couleur, la langue, les croyances religieuses et politiques, l'orientation sexuelle, le statut, la classe sociale, etc.

Définition de consentement éclairé :

Le consentement éclairé est l'accord volontaire d'une personne qui a la capacité juridique de donner son consentement. Pour donner un consentement éclairé, la personne doit avoir la capacité et la maturité de connaître et de comprendre les services offerts, et être juridiquement capable de donner son consentement. Les parents/les travailleurs sociaux sont généralement responsables du consentement des enfants à recevoir les services jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 18 ans.¹⁹

Séance 10 : Techniques en communication de soutien (90 minutes)

Cette séance met l'accent sur les techniques en communication de soutien. Savoir comment communiquer efficacement est essentiel pour fournir un bon soutien psychosocial. Ce type de communication demande de savoir comment poser des questions afin de recueillir des informations auprès d'une personne qui recherche de l'aide et de savoir comment pratiquer l'écoute active.

10.1 Poser des questions (petits groupes et discussion plénière)



Pour savoir quels genres de questions aident à la collecte d'informations



Aucun



Cette activité donne aux participants l'occasion de s'exercer à poser des questions ouvertes.

Cependant, en tant que facilitateur, ne mentionnez pas le terme « questions ouvertes » au moment de présenter l'activité. En effet, l'objectif est que les participants découvrent le genre de questions qui fonctionnent bien lors de la collecte d'informations.

1. Demandez aux participants de former des groupes de trois.
2. Expliquez que la tâche de chaque groupe consiste à faire une courte interview. Le groupe peut choisir le thème de l'interview. Il peut s'agir d'un thème léger et amusant, tel que « Quel est votre programme télé préféré? » ou « Qu'est-ce que vous aimez faire pendant votre temps libre? ». Conseillez aux groupes de ne pas choisir un sujet dont il est pénible de parler.
3. Les participants doivent désigner au sein de chaque groupe un intervieweur, un interviewé et un observateur.
4. Il y a toutefois une règle spéciale pour l'interview. L'intervieweur doit obtenir autant d'informations que possible, sans que l'interviewée dise « oui » ou « non ».
5. Changez les rôles après 5 minutes, et encore après 5 autres minutes, afin que chacun puisse avoir l'occasion de jouer les trois rôles.
6. Puis, en séance plénière, discutez des points suivants :
 - Était-il difficile de poser des questions? Qu'est-ce qui était difficile?
 - Qu'est-ce que ça fait d'être questionné de cette façon?
 - Qu'est-ce que les observateurs ont noté?
 - Quels genres de questions fonctionnent bien avec cette règle spéciale?
7. Expliquez la différence entre les questions ouvertes et fermées au moyen de l'information à l'intention des facilitateurs.

Informations à l'intention des facilitateurs concernant les questions ouvertes et fermées

Les questions ouvertes sont des questions qui commencent par des mots tels que **quoi, quand, comment, qui, pourquoi, de quelle manière**. Pour y répondre, il faut généralement plus d'un mot. Ainsi, ces questions sont ainsi utiles pour en savoir plus sur une personne ou une situation. À l'inverse, on peut répondre à des questions fermées par un mot ou une phrase courte.

Par exemple :

- Question ouverte : « Comment faites-vous pour élever seule vos enfants? »
- Question fermée : « Est-il difficile d'élever seule vos enfants? »

Ou :

- Question ouverte : « Comment était cette expérience pour vous? »
- Question fermée : « Cette expérience était-elle effrayante? »

10.2 Écoute active (brève présentation)



Pour fournir des informations concernant l'écoute active



Aucun



Faites une brève présentation sur l'écoute active en utilisant les notes ci-dessous. L'écoute active comprend la communication verbale et non verbale. Veuillez noter que cette séance couvre la communication verbale et que la séance 11 couvre la communication non-verbale.

1. Expliquez aux participants qu'ils auront une occasion de mettre en pratique les techniques d'écoute active après cette présentation.
2. Utilisez les notes ci-dessous pour expliquer l'écoute active et son rôle dans la communication de soutien.

Informations à l'intention des facilitateurs concernant l'écoute active

L'écoute active est un élément clé de la communication de soutien. Elle vise à accorder une pleine attention à l'orateur. Il s'agit non seulement d'écouter ce qui est dit, mais aussi d'écouter la « musique » derrière les mots, de porter attention aux mouvements, au langage corporel, au ton de la voix et aux expressions faciales. Par conséquent, l'art d'écouter consiste à pouvoir découvrir le sens, à la fois de ce qui est dit et de la façon dont c'est dit. L'écoute active en contexte de soutien signifie mettre l'accent sur l'orateur. Elle donne de l'espace et du temps à l'orateur pour lui permettre de parler, sans que la personne qui aide l'interrompe pour exprimer ses propres pensées et sentiments.

Voici certaines des mesures à prendre pour pratiquer l'écoute active :

- Maintenir le contact visuel (si cela est culturellement approprié) sans fixer un point particulier.
- Se concentrer sur le survivant et lui donner un espace pour parler.
- Poser des questions de clarification et résumer les propos du survivant, p. ex., « Que voulez-vous dire par...? »; « Je ne suis pas sûr(e) de comprendre ce que vous voulez dire quand vous mentionnez... »; « Voulez-vous dire que...? »; « Vous ai-je bien compris? ».
- Éviter d'émettre une opinion ou de contredire le survivant.
- Essayer de ne pas être distrait(e).
- Se concentrer sur ce que la personne est en train de dire, plutôt que d'essayer de deviner ses propos ou de préparer votre réplique.
- Utiliser votre propre langage corporel pour manifester votre attention.
- Utiliser des mots tels que « oui, » et « humm, » et « continuez ».
- Utiliser des expressions faciales appropriées.
- Maintenir une posture détendue et ouverte.
- Être éveillé(e) et attentif(ve), maintenir un bon niveau d'énergie.
- Laisser place au silence et aux réflexions.

Soulignez aux participants que cette liste comprend des exemples de communication verbale et non verbale. Demandez-leur de donner des exemples qui illustrent ces deux types de communication. Expliquez que vous parlerez davantage de la communication

non verbale dans la prochaine séance.

Les personnes concernées par les VSBG considèrent souvent qu'elles sont responsables des événements. Les personnes qui les aident doivent leur faire savoir que les violences sexuelles sont toujours de la faute de l'agresseur et jamais celle du survivant. Il est crucial, dans ces circonstances, que les personnes qui aident ne renforcent pas la stigmatisation ni le sentiment de culpabilité par le ton qu'elles utilisent ou les questions qu'elles posent, par exemple « Pourquoi personne ne vous accompagnait, cette nuit-là? ».

Les survivants qui ont la possibilité de raconter leur histoire dans une atmosphère de soutien peuvent mieux comprendre ce qu'ils ont vécu et y faire face. Une question telle que : « Quels étaient les événements qui ont mené à l'agression? » est beaucoup plus appropriée.

10.3 Écoute active (jeu de rôle en groupes de deux et discussion plénière)



Pour pratiquer l'écoute active



Copies du *Document 2 : Études de cas*



Se livrer à des jeux de rôle portant sur un sujet aussi sensible peut être difficile et causer des réactions émotionnelles pénibles pour certains participants. En vous basant sur votre expérience avec les participants jusqu'à présent, évaluez s'il convient d'utiliser des études de cas pour le jeu de rôle ou s'il vaut mieux parler d'un sujet neutre de la vie quotidienne des participants pour l'activité.

1. Expliquez le déroulement du jeu de rôle. Demandez aux participants de former des groupes de deux. Dans chaque groupe de deux, une personne prend le rôle d'auditeur/personne qui aide et l'autre prend le rôle d'orateur/survivant.
2. Cette activité dure 30 minutes et comprend deux tours de jeu de rôle, pour donner à chaque participant l'occasion de jouer chacun des 2 rôles.
3. Demandez aux orateurs de choisir l'une des études de cas et d'utiliser l'histoire comme base pour ce jeu de rôle.
4. Demandez aux auditeurs d'accorder leur pleine attention à l'orateur, en lui permettant de parler de sa situation à sa manière plutôt que de l'intervieweur.
5. Après 15 minutes, demandez aux participants d'échanger les rôles avec leur partenaire.
6. Finissez par une discussion de groupe en séance plénière, en utilisant les questions suivantes :
 - En quoi cet échange différerait-il d'une conversation quotidienne?
 - Qu'avez-vous ressenti quand il y avait des silences?
 - Étiez-vous plus à l'aise en tant qu'orateur ou auditeur?
 - Qu'est-ce qui pourrait vous empêcher d'accorder votre pleine attention à l'orateur?
 - Quels facteurs vous permettraient de donner votre pleine attention à l'orateur?
7. Concluez l'activité en soulignant les points essentiels de la communication de soutien.

Points essentiels de la communication de soutien :

- **Restez à proximité de la personne et faites preuve de calme.**
- **Ne portez pas de jugement.**
- **Acceptez les sentiments :** Les survivants ont parfois l'impression que leurs émotions, pensées et comportements sont étranges. Expliquez-leur que tout le monde réagit différemment, et que leurs réactions sont en fait très normales. Ce n'est pas leurs réactions qui sont étranges, c'est la situation qu'ils ont vécue qui n'est pas normale.
- **Fournissez des renseignements pratiques.**
- **Faites face à la stigmatisation.**
- **Faites la promotion de la sécurité :** Avec les survivants, insistez sur le fait que la

violence est terminée, qu'ils y ont survécu et qu'ils sont en sécurité maintenant (le cas échéant).

Pause déjeuner

Séance 11 : Communication non verbale (30 minutes)

Cette séance met l'accent sur l'impact de la communication non verbale et du langage corporel.

Accueillez de nouveau les participants de retour de la pause déjeuner et répondez aux questions. Présentez brièvement le programme de l'après-midi.

11.1 Dessiner sans voir le modèle (en groupes de deux)



Pour sensibiliser les participants aux caractéristiques non-verbales de la communication



Document 4 : Dessins, papier et stylos



Les activités 11.1 et 11.2 ne comprennent pas de discussion plénière, car l'activité 11.3 comprend une discussion sur l'ensemble des trois activités.

1. Demandez aux participants de former des groupes de deux, de désigner un participant A et un participant B, puis de s'asseoir dos à dos.
2. Donnez un dessin aux participants A et du papier et un stylo aux participants B. Assurez-vous qu'ils sont assis dos à dos et qu'ils ne peuvent pas voir le matériel de l'autre.
3. Demandez au partenaire A de décrire le dessin. Le partenaire B doit essayer de reproduire l'image, en se basant uniquement sur la description qu'en fait le partenaire A. Il est interdit de se retourner pour aider son partenaire!
4. Après cinq minutes, arrêtez l'exercice et demandez aux participants de comparer le dessin avec l'original.
5. Expliquez que cet exercice démontre l'importance de la communication non-verbale. Il est difficile de faire un dessin en se basant uniquement sur l'information verbale.

11.2 Se rapprocher (en groupes de deux)



Pour sensibiliser aux limites de l'espace personnel



Chaises (bien que ce jeu puisse également se faire debout)

1. Demandez aux participants de former des groupes de deux et de s'asseoir sur des chaises placées à environ 1,5 mètre de distance.
2. Demandez-leur de dire à leur partenaire pourquoi et comment ils ont commencé à travailler au sein du Mouvement de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge.
3. Après quelques minutes, criez « Changez! » Expliquez que « changez » signifie déplacer leurs chaises dans un certain sens. Cela pourrait consister à les placer plus près l'une de l'autre, plus loin l'une de l'autre, face à face, dos à dos, etc. Les deux personnes peuvent choisir ce qu'elles font. Elles continuent de se parler (ou essaient de le faire) quel que soit l'endroit où elles sont assises.
4. Criez « changez » aussi souvent que vous jugez raisonnable. Faites en sorte que ce soit amusant parfois, en donnant très peu de temps entre les changements.

11.3 Communication non-verbale – qu'avons-nous appris? (discussion plénière)



Pour résumer l'apprentissage sur la communication non-verbale



Aucun

1. Demandez aux participants s'ils ont des commentaires et des réflexions sur l'activité 1 et sur l'activité 2. Utilisez les questions suivantes, au besoin :

Dans l'activité 1

- Comment avez-vous trouvé de ne pas voir le visage de votre interlocuteur?
- Comment cela a-t-il influencé ce que vous essayiez de faire ?
- Qu'avez-vous appris en faisant cette activité ?

Dans l'activité 2

- Quelles dispositions de chaises avez-vous préférées?
 - Lesquelles avez-vous le moins aimées?
 - Pourquoi n'étiez-vous pas à l'aise?
 - Qu'avez-vous appris en faisant cette activité ?
2. Utilisez les notes ci-dessous pour relier les commentaires des participants à des renseignements complémentaires sur la communication non-verbale et l'espace personnel en contexte de soutien psychosocial aux survivants des VSBG.

Informations à l'intention des facilitateurs sur la communication non verbale en contexte de soutien psychosocial aux survivants des VSBG :

Les personnes qui aident doivent être extrêmement prudentes en ce qui concerne toute forme de contact physique et les limites de l'espace personnel. En effet, ces aspects de l'expérience du survivant ont été gravement concernés au cours de l'agression.

Les limites de l'espace personnel dépendent également du contexte culturel. Vérifiez auprès des participants ce qui est approprié dans les communautés dans lesquelles ils travaillent.

Les caractéristiques non verbales dépendent également du contexte culturel. Demandez aux participants quelle serait la façon appropriée de faire ce qui suit :

- Faire face à l'orateur durant la conversation.
- Établir le contact visuel.
- Montrer que vous écoutez en acquiesçant, en disant « humm, » ou « ah ah, », etc.
- Utiliser des expressions qui dénotent de l'empathie, une volonté de rassurer la personne, etc.
- Apparaître calme et détendu(e).
- Maintenir une posture ouverte.

Séance 12 : Orientations (60 minutes)

Cette séance comprend deux parties : la première présente les défis potentiels des orientations dans un contexte communautaire, et la seconde examine le processus d'orientation.

Instructions :

Expliquez que les orientations seront souvent nécessaires en contexte d'assistance psychosociale aux survivants des VSBG. Avant de commencer cette séance, assurez-vous que les participants savent en quoi consiste une orientation ou un référencement. Il s'agit de trouver de l'aide pour les survivants auprès de systèmes informels, tels que les groupes communautaires ou leaders religieux, ou auprès de systèmes formels qui traitent des questions spécifiques, comme les services juridiques, l'aide médicale, le traitement psychologique spécialisé, etc. Ci-dessous, vous trouverez plus d'informations sur les orientations (voir les informations à l'intention des facilitateurs pour faire des orientations).

12.1 Une toile d'araignée

(Activité en grand groupe et discussion plénière)



Pour comprendre le défi de faire des orientations



Une copie de l'histoire *Ma fille a été violée* (voir ci-dessous), un ensemble de cartes de jeu de rôle pour l'histoire (avec un rôle par carte écrit sur les cartes), une pelote de ficelle ou de laine.



Cette activité montre les risques de faire des orientations qui respectent les objectifs suivants :

- Garder confidentielle l'histoire du survivant
- Réduire le nombre de fois qu'il doit raconter son histoire

Préparez un ensemble de cartes de jeu de rôle sur lesquelles sont inscrits les personnages de l'histoire, notamment : la maman, la fille de treize ans, l'épouse d'un ancien local, le guérisseur local, l'officier de terrain masculin, l'officier de terrain féminin, le soldat, le médecin, le policier et le voisin. En tant que facilitateur de cette activité, lisez lentement l'histoire à haute voix, tandis que les participants passent une pelote de ficelle autour du groupe (comme l'expliquent les instructions ci-dessous).

Une histoire : Ma fille a été violée

Une fille de 13 ans dit à sa mère que leur voisin l'a violée. La mère ne sait pas quoi faire, alors elle va voir l'épouse d'un leader communautaire local pour lui raconter l'histoire. L'épouse lui dit d'emmener sa fille chez le guérisseur local. Elle va chez le guérisseur et répète l'histoire du viol commis par le voisin. Le guérisseur examine la fille, lui donne des médicaments et dit à la mère d'aller au centre communautaire local de la CRCR. L'officier de terrain masculin est au centre, alors la mère lui raconte l'histoire. Il dit qu'elle devrait aller voir l'officier de terrain féminin. La mère et la fille vont vers elle, lui racontent l'histoire à nouveau et lui demandent conseil. L'officier leur demande d'aller chez le médecin pour que la fille soit examinée. Sur le chemin, elles doivent passer un point de contrôle, où elles expliquent qu'elles vont chez le médecin pour un examen. Le médecin examine la fille et lui dit d'aller à la police. Le policier lui dit qu'il lui faut un certificat du médecin. Le médecin donne le certificat. La mère remet le certificat à la police. Quelques jours plus tard, la mère est très inquiète, parce que le voisin a menacé la famille. Il a appris qu'elle était allée voir les autorités.

1. Invitez tout le monde à se réunir en un grand cercle.
2. Donnez une carte de jeu de rôle à chaque participant et demandez-leur de la tenir en l'air afin que tout le monde puisse la voir. Ce ne sont pas tous les participants qui auront une carte de jeu de rôle.
3. Remettez la pelote de ficelle à la personne jouant le rôle de la fille de 13 ans, puis commencez à lire l'histoire.
4. Expliquez que chaque fois que vous mentionnez une personne différente dans l'histoire, la pelote de ficelle doit être transmise à cette personne.
 - Par exemple, dans la première phrase de l'histoire, la fille raconte à sa mère ce qui s'est passé. Donc, quand vous lisez ce passage, la personne jouant le rôle de la fille tient le bout de la ficelle et passe la pelote de ficelle à la mère.
 - Ensuite dans le récit, la mère raconte ce qui s'est passé à l'épouse d'un leader communautaire. À ce stade donc, la mère tient la ficelle, mais passe la pelote à la personne jouant le rôle de l'épouse du leader local.
 - Le jeu se poursuit jusqu'à ce que vous ayez fini de lire l'histoire.
5. À la fin de l'histoire, le groupe devrait avoir tissé une « toile d'araignée » de ficelle entre eux.
6. Invitez les participants à émettre leurs commentaires sur la toile. Posez-leur les questions suivantes au besoin :
 - Que s'est-il passé?
 - Pourquoi une toile aussi épaisse s'est-elle formée?
 - Combien de personnes ont entendu l'histoire de la fille?
 - Quel impact cela pourrait-il avoir eu sur la fille et sa mère?
 - Qu'auraient-elles pu faire autrement?
 - Qu'auraient pu faire autrement les autres membres de la communauté?
 - Qu'auraient pu faire autrement le personnel de la CRCR et les autres professionnels?
7. Concluez l'activité en soulignant les conséquences graves de la diffusion inappropriée d'informations : elles sont une menace pour la vie de la survivante et des personnes qui la soutiennent.

12.2 Le processus d'orientation

(petits groupes et discussion plénière)



Pour identifier les voies d'orientations et les services de soutien



Feuilles de tableau-papier, marqueurs



En préparation de cette séance, il est très important de trouver les procédures d'orientation dans les organisations/communautés où les participants travaillent, si c'est possible. Examinez particulièrement les responsabilités du personnel et des bénévoles. Il est probable qu'il y ait des procédures différentes pour le personnel et les bénévoles. Essayez également d'accéder à des informations sur les services de soutien offerts dans la région.

Tentez de savoir si les services sont offerts conformément aux normes promues dans cette formation. Les prestataires devraient adopter une approche centrée sur le survivant et observer les principes de sécurité, de confidentialité, de respect et de non-discrimination dans l'exercice de leurs fonctions. (Par exemple, plusieurs survivants et survivantes préfèrent être examinés et interviewés par une femme. Il est donc utile de connaître les lieux de travail du personnel féminin.) Si possible, envisagez d'inviter des représentants d'organismes externes du secteur local. Choisissez des organismes qui respectent les normes de qualité et d'éthique. Les organismes pourront ainsi expliquer comment ils procèdent aux orientations et comment orienter des survivants vers eux.

1. Divisez les participants en groupes de trois ou quatre. Donnez-leur une feuille de tableau-papier et des marqueurs.
2. Donnez 15 minutes aux groupes pour répondre aux questions suivantes :
 - Quelle est la procédure pour orienter un survivant vers votre organisation? Veuillez les décrire étape par étape, si possible.
 - Quels services de soutien sont offerts aux survivants des VSBG dans votre région?
 - Que feriez-vous s'il n'y avait pas de services de soutien disponibles pour répondre aux besoins particuliers de la personne que vous aidez?
3. Demandez aux groupes de noter sur une feuille de tableau-papier les informations qu'ils partagent.
4. Discutez des conclusions des groupes en séance plénière. Demandez à chaque groupe de coller sa feuille de tableau-papier sur le mur. Consultez les listes de procédures et les listes de services de soutien. C'est une occasion de diffuser des informations que les participants détiennent sur leur secteur local. Ces informations pourraient être utiles à d'autres participants dans leur travail.
5. Utilisez les informations ci-dessous pour terminer la séance.

Informations à l'intention des facilitateurs pour l'orientation

1. Savoir quand orienter quelqu'un est très important. Les personnes qui aident doivent être claires sur les limites des services qu'elles peuvent fournir, tout en étant conscientes de leurs propres représentations et limites. Les personnes qui aident doivent également savoir ce qu'il faut faire en ce qui concerne les procédures qu'elles sont tenues de suivre en tant que bénévole ou membre du personnel d'une organisation.

2. Savoir pourquoi orienter est également important. La raison pourrait être l'accès à une aide spécialisée, telle que les services médicaux pour évaluer les blessures ou vérifier les maladies sexuellement transmises, par exemple, ou les services juridiques.

L'orientation peut être nécessaire quand le bien-être de la personne est mis en doute en raison des signes suivants :

- Changement important de comportement, soulevé par la personne elle-même ou par ses proches
- Propos portant sur le suicide
- Symptômes physiques persistants
- Dépendance à l'alcool ou aux drogues

- Comportement qui met la personne ou les autres en danger
- Dépression continue ou autre trouble mental
- Incapacité à maîtriser les émotions fortes
- Problèmes causés par l'abus ou l'activité criminelle
- Graves problèmes de sommeil

3. Savoir comment orienter une personne est également important :

- Observez les quatre principes de l'approche centrée sur le survivant. Privilégiez toujours la confidentialité et la sécurité des survivants. Évitez les visites à domicile afin de réduire les risques d'identifier une personne concernée par les VSBG.
- Informez la personne de ce que vous prévoyez de faire et obtenez son consentement éclairé.
- Si possible, fournissez différentes options. Il est essentiel d'avoir une liste des organisations, agences et réseaux locaux. Il est également très important de savoir si du personnel féminin est disponible.
- Suivez les procédures établies par l'organisation pour laquelle vous travaillez et les exigences du service vers lequel vous orientez le survivant. Les procédures impliquent habituellement la consultation et l'approbation d'un supérieur hiérarchique ou d'un superviseur au sein de l'organisation.

4. Qui peut aider si l'orientation ne semble pas possible?

- Renseignez-vous auprès des collègues et réseaux de la région pour savoir s'il existe d'autres options.
- Vérifiez que les soutiens communautaires sont disponibles.

Remarque additionnelle : Expliquez que, en plus des orientations, les personnes qui aident peuvent parfois fournir une aide pratique aux survivants des VSBG. Quand quelqu'un a vécu une situation de crise ou est en état de choc, un soutien pratique peut être particulièrement aidant. En voici quelques exemples :

- Demandez à quelqu'un de confiance de rester auprès de la personne.
- Assurez-vous que quelqu'un peut aller chercher les enfants à l'école.
- Veillez à ce que la personne soit au chaud et reçoive à manger et à boire, au besoin.
- Aidez la personne à retourner chez elle.
- Aidez-la à se rendre à l'hôpital ou ailleurs, au besoin.

Rappelez-vous également de respecter les souhaits de la personne et de ne pas prendre trop de responsabilités. Aidez-la à reprendre le contrôle de sa situation, à envisager différentes options et à prendre ses propres décisions. Cela lui permettra de commencer à subvenir à ses propres besoins.

12.3 Gérer les déclarations et témoignages

(brève instruction pour le facilitateur)



Pour sensibiliser sur les mesures à prendre en cas de déclaration ou de témoignage



Aucun



Apporter un soutien dans une situation de déclaration ou de témoignage peut être difficile et accablant pour les personnes qui aident. Voici quelques étapes simples pour les guider dans ce processus.

1. Présentez les mesures à prendre dans les situations de déclaration ou de témoignage (utilisez les informations ci-dessous). Reliez les étapes aux informations dans les séances précédentes.
2. Demandez aux participants s'ils ont des questions.

Informations à l'intention des facilitateurs sur les mesures à prendre

Mesures à prendre dans les situations de témoignage ou de signalement :

1. Reconnaissez la situation et pratiquez l'écoute active.
2. Assurez la sécurité du survivant.
3. Proposer un soutien supplémentaire si un consentement éclairé est donné.

Les déclarations sont obligatoires en cas de maltraitance d'enfants. Il est donc important de prendre des notes et de documenter ce que l'enfant dit et/ou ce que vous voyez. Signalez immédiatement l'incident conformément aux procédures en place.

12.4 Obstacles et défis (discussion plénière)



Pour sensibiliser les participants aux obstacles potentiels dans les situations de déclaration ou de témoignages de VSBG et aux défis à relever pour les personnes qui aident les survivants



Feuilles de tableau-papier, marqueur, copies du *Document 5 : Soins personnels et gestion du stress*



Travailler avec les survivants des VSBG peut être très difficile pour les personnes qui aident. Cependant, ces thèmes ne sont pas abordés dans le cadre de cette formation. Invitez les participants à consulter le *Document 5 : Soins personnels et gestion du stress* pour en savoir davantage.

1. Expliquez que cette activité porte sur les défis potentiels dans le travail en rapport avec les VSBG.
2. Sur une feuille de tableau-papier, inscrivez « Obstacles pour les personnes concernées par les VSBG » et « Défis pour les personnes qui aident » sur une autre.
3. Demandez d'abord aux participants quels sont les obstacles potentiels, selon eux, chez les personnes concernées par les VSBG qui déclarent un acte de violence. Faites la liste des réponses sur un tableau-papier.
4. Demandez-leur ensuite quels sont, selon eux, les défis des personnes qui aident des personnes concernées par les VSBG et qui gèrent des déclarations et des témoignages. Faites la liste des réponses.
5. Demandez aux participants s'ils ont des suggestions sur la manière de surmonter les obstacles et défis qu'ils ont nommés.

Informations à l'intention des facilitateurs sur les obstacles et défis :

Obstacles potentiels à la divulgation d'un incident de violence :

- Peur de l'exclusion sociale et de la stigmatisation
- Normes culturelles sous-jacentes
- Honte
- Ne pas connaître ses droits
- Ne pas connaître les services offerts, ou éprouver des difficultés d'accès à ces services
- Manque de services

Défis potentiels dans le travail avec les survivants :

- Ne pas savoir quoi faire
- Peur de porter préjudice à la personne
- Honte de parler de sexualité
- Surcharge de travail
- Manque de supervision
- Ne pas connaître les procédures et le cadre juridique concernant les VSBG

- Manque de services spécialisés vers lesquels orienter les survivants

Suggestions pour surmonter les défis :

- Promouvoir les services offerts
- Assurer la sécurité des survivants et maintenir la confidentialité
- Incorporer les questions liées aux VSBG dans les services généraux, plutôt que de cibler les bénéficiaires de ces services
- Renforcer les compétences d'aide de base et les capacités en matière d'orientations
- Mettre en place des politiques et procédures claires

Rappelez aux participants le rôle et l'influence des témoins dans la gestion des déclarations. En effet, les témoins jouent un rôle important en contribuant au traitement efficace — ou non — d'un témoignage.²⁰ Par exemple, si des personnes qui savent ou soupçonnent que des VSBG ont lieu gardent le silence, ignorent le problème ou ne le prennent pas au sérieux, le risque que les VSBG continuent est très probable. Cependant, si les témoins aident un survivant à trouver de l'aide, celui-ci est susceptible de se sentir soutenu et d'obtenir du soutien pour accéder aux orientations.

Pause café/thé

Séance 13 : Pyramide d'intervention de l'IASC (30 minutes)

Cette séance a pour objectif de permettre aux participants de réfléchir aux activités psychosociales concrètes pour les survivants de violences sexuelles et basées sur le genre.

13.1 Pyramide d'intervention de l'IASC (en petits groupes et discussion plénière)



Pour réfléchir aux activités qui correspondent aux quatre niveaux de la pyramide d'intervention de l'IASC



Feuilles pour tableau-papier, marqueurs

1. Rappelez aux participants la pyramide d'intervention de l'IASC qui a été présentée au début de la journée. Récapitulez brièvement les quatre niveaux.
2. Divisez les participants en petits groupes et donnez à chaque groupe une feuille de tableau-papier et des marqueurs.
3. Donnez aux groupes 10 minutes pour réfléchir aux activités de soutien psychosocial pertinentes pour les survivants qui correspondent aux quatre niveaux de la pyramide d'intervention. Demandez-leur d'écrire leurs idées sur une feuille de tableau-papier.
4. En séance plénière, discutez des idées proposées par les groupes. Assurez-vous que les suggestions couvrent des activités à tous les niveaux de la pyramide (voir les suggestions ci-dessous).

Informations à l'intention des facilitateurs sur les activités à chaque niveau de la pyramide de l'IASC

Services de base et sécurité :

- Assurer la sécurité et la protection des survivants, par exemple au moyen de refuges sécurisés.
- Veiller à ce que l'aide humanitaire soit centrée sur les survivants.

- Faire en sorte que l'assistance humanitaire n'augmente pas le risque des VSBG, par exemple en raison du manque de lumière dans les camps, de toilettes situées dans des endroits isolés, etc.

Soutien communautaire et familial :

- Sensibilisation et éducation de la communauté pour aider ses membres à comprendre et à réduire la stigmatisation liée à la violence basée sur le genre, ainsi qu'à promouvoir l'acceptation communautaire des survivants des VSBG
- Stratégies de réhabilitation et de résilience communautaire, telles que les groupes d'hommes ou de femmes
- Cérémonies de guérison et de purification traditionnelles centrées sur le survivant
- Processus de justice réparatrice centrée sur le survivant
- Initiatives d'autonomisation économique
- Activités éducatives et de subsistance

Soutiens non spécialisés ciblés :

- Soins de santé appropriés après l'incident, y compris les premiers secours psychologiques et les soins de base en santé mentale
- Orientation vers les services de santé
- Gestion des cas permettant une prestation de services et une assistance individualisées
- Activité permettant la restauration des moyens de subsistance et la réinsertion sociale ou économique
- Conseils et soutien adaptés au contexte culturel.

Services spécialisés :

- L'assistance ici pourrait inclure des services spécialisés tels que le soutien et le traitement psychologique et psychiatrique.

Séance 14 : Évaluation et clôture (30 minutes)

Cette séance commence par une répétition de l'exercice sur les représentations personnelles du début de la formation. Les participants ont acquis beaucoup de connaissances au cours des deux derniers jours, ce qui a pu changer les attitudes préexistantes.

14.1 Représentations personnelles (brève instruction pour le facilitateur)

Pour sensibiliser les participants aux changements potentiels concernant les représentations sur le sexe, la sexualité, les rôles de genre, les violences sexuelles et les limites individuelles

Liste de questions comme indiqué ci-dessous (dans une présentation PowerPoint ou copiée sur une feuille de tableau-papier), papier et stylos

1. Expliquez aux participants que vous allez répéter l'exercice fait en début de la formation. Vous poserez des questions sur leurs perceptions. Soulignez que leurs réponses pourraient avoir changé depuis le début de la formation.
2. Affichez les questions dans la présentation PowerPoint ou sur une feuille de tableau-papier. Lisez-les à voix haute et donnez aux participants le temps de réfléchir en silence à leurs réponses. Demandez-leur aussi de penser à leurs perceptions, à savoir si elles ont changé depuis le début de la formation.

- a. Comment réagissez-vous quand vous pensez aux violences sexuelles et basées sur le genre? (Décrivez vos réactions physiques et émotionnelles.)
- b. Pensez-vous que les violences sexuelles et basées sur le genre peuvent arriver à n'importe qui?
- c. Pensez-vous que les survivants des VSBG sont parfois responsables d'avoir été sexuellement agressés? En quoi?
- d. Comment vous sentiriez-vous si vous deviez discuter des VSBG avec ceux qui les ont subies?
- e. Quels sujets seraient difficiles à aborder?

14.2 Évaluation (grand groupe ou activité individuelle)

10

Pour évaluer l'ensemble de l'atelier de formation

Copies de l'Annexe D : Questionnaire d'évaluation, et stylos si vous faites une évaluation écrite

L'évaluation est effectuée à l'écrit, au moyen du questionnaire d'évaluation en Annexe D.

1. Invitez les participants à évaluer la formation.
2. Expliquez les avantages de l'évaluation :
 - Elle donne aux participants une occasion de réfléchir à ce qu'ils ont appris.
 - Elle donne une rétroaction au facilitateur sur la qualité et la pertinence de la formation dispensée aux participants qui ont pris part à l'atelier.
 - Elle permet d'obtenir des idées pour améliorer les ateliers à venir.
3. Demandez aux participants de procéder à l'évaluation écrite.

14.3 Dire au revoir (activité en grand groupe)



Offrir aux participants et aux facilitateurs le temps de se dire au revoir



Certificats de participation (le cas échéant)

1. Expliquez que la fin de la formation est arrivée. Demandez aux participants s'ils ont des questions ou des commentaires.
2. Demandez aux participants de former un cercle. Invitez chacun d'eux à entrer dans le cercle et à dire une chose qu'ils retiendront de la formation.
3. Distribuez les certificats, le cas échéant.
4. Remerciez chaque personne pour sa participation active. Donnez le temps à tous de se dire au revoir les uns les autres.

¹⁷ PS Centre (2011), *Psychosocial interventions*.

¹⁸ Inter-Agency Standing Committee (2007), *IASC Guidelines on Mental Health and Psychosocial Support in Emergency Settings*.

¹⁹ IRC/UNICEF (2012), *Caring for Child Survivors of Sexual Abuse: Guidelines for Health and Psychosocial Service Providers in Humanitarian Settings*.

²⁰ Australian Institute of Family Studies (2014), *Bystander approaches: Responding to and Preventing Men's Sexual Violence Against Women*. Publication ACSSA n° 17, consultée à l'adresse <https://www3.aifs.gov.au/acssa/pubs/issue/i17/03.html>.

Annexes



- A. Ressources
- B. Documents
- C. Questionnaire sur les besoins en formation
- D. Questionnaire d'évaluation

Annexe A : Ressources

Documents		
Croix-Rouge Canadienne et Fédération internationale	2011	Dix étapes vers la création d'environnements sécurisés
Cluster de Protection Globale	2010	Soins pour les survivants de violences sexuelles lors des urgences — Guide de Formation
Cluster de Protection Globale	2010	Manuel de coordination des interventions concernant les violences basées sur le genre dans les milieux humanitaires
IASC	2005	Lignes directrices pour les interventions concernant les violences basées sur le genre dans les milieux humanitaires
Sous-groupe de travail de l'IASC sur le genre et l'action humanitaire	2008	Outil de ressources VBG : Établissement de procédures de fonctionnement standard VBG (guide SOP)
Medica Mondiale	2013	Manuel de formation pour l'autonomisation des femmes
Oxfam	1994	Manuel de formation en genre
Réponse en matière de santé reproductive dans un consortium contre les conflits	2003	Manuel sur les outils contre les violences basées sur le genre pour évaluation et conception de programme, suivi et évaluation dans les milieux touchés par les conflits
Réponse syrienne en matière de réfugiés régionaux, protection de l'enfance et sous-groupes de travail VSBG Jordanie	2014	Procédures de fonctionnement standard en urgences inter-institutionnelles pour la prévention et l'intervention en réponse aux violences basées sur le genre et la protection de l'enfance en Jordanie
UNHCR	2003	Violences sexuelles et basées sur le genre contre les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays — Lignes directrices pour la prévention et l'intervention
OMS	2007	Recommandations éthiques et de sécurité pour la recherche, la documentation et le suivi des violences sexuelles lors des urgences
OMS	2010	Prévenir les violences du partenaire intime et sexuelles contre les femmes — Prendre des mesures et produire des preuves

OMS	2012	Santé mentale et soutien psychosocial pour les violences liées aux conflits : 10 mythes Résumé : Santé mentale et soutien psychosocial pour les violences sexuelles liées aux conflits : Principes et interventions À faire et à ne pas faire lors du soutien psychosocial communautaire des survivants de violences sexuelles dans les milieux touchés par les conflits
OMS, Action NU, UNFPA, UNICEF	2011	Répondre aux besoins de santé mentale et de soutien psychosocial des victimes de violence sexuelle lors d'un conflit armé

Liens utiles	
Outil de formation en ligne : Gestion des programmes sur les violences basées sur le genre lors des urgences	www.unfpa.org
Zone de responsabilité concernant les violences basées sur le genre (GBV AoR)	www.gbvaor.net
Système de gestion des informations sur les VBG	www.gbvim.org
Réseau des réponses aux VBG (CRI)	www.gbvresponders.org
Sous-groupe de travail sur le genre dans l'action humanitaire de l'IASC	www.humanitarianinfo.org
Gestion des programmes sur les violences basées sur le genre lors des urgences — Outil de formation en ligne	www.unfpa.org
Initiative de recherche sur les violences sexuelles	www.svri.org
Groupe de travail sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels par notre propre personnel	www.pseataforce.org

Annexe B : Documents

Document 1 : Le programme de formation

Document 2 : Études de cas

Document 3 : L'approche centrée sur le survivant en travaillant avec les personnes concernées par les VSBG

Document 4 : Dessins

Document 5 : Soins personnels et gestion du stress

Document 1 : Le programme de formation

Horaire	Minutes par séance	Contenu
Jour 1		
9 h - 9 h 45	45	Séance 1 : Accueil et introduction
9 h 45 - 10 h 30	45	Séance 2 : Idées de Base et définitions
10 h 30 -	15	Pause café/thé
10 h 45 - 13 h	135	Séance 3 : Différentes formes de VSBG
13 h - 14 h	60	Déjeuner
14 h - 15 h	60	Séance 4 : L'impact psychosocial des VSBG
15 h - 15 h 15	15	Pause café/thé
15 h 15 - 16 h	45	Séance 5 : Besoins psychosociaux des survivants
16 h - 16 h 30	30	Séance 6 : Clôture de la journée
Jour 2		
9 h - 9 h 45	45	Séance 7 : Accueil et récapitulation
9 h 45 - 10 h 30	45	Séance 8 : L'approche centrée sur le survivant
10 h 30 -	15	Pause café/thé
10 h 45 - 11 h 30	45	Séance 9 : Mise en pratique de l'approche centrée sur le survivant
11 h 30 - 13 h	90	Séance 10 : Techniques de communication de soutien
13 h - 14 h	60	Déjeuner
14 h - 14 h 30	30	Séance 11 : Communication non verbale
14 h 30 - 15 h 40	70	Séance 12 : Orientations
15 h 40 - 16 h	20	Pause café/thé
16 h - 16 h 30	30	Séance 13 : La pyramide d'intervention de l'IASC
16 h 30 - 17 h	30	Séance 14 : Évaluation et clôture

Document 2 : Études de cas

Étude de cas 1 : Catastrophe naturelle et déplacement forcé

Aniyah (23 ans) vit dans un camp de réfugiés avec ses deux jeunes enfants. Elle a dû fuir sa ville natale à cause d'un typhon et elle a été séparée de son mari. Elle est arrivée il y a deux semaines et n'a depuis reçu aucune nouvelle concernant son mari. Dans le camp, il manque d'espace et de nourriture pour tout le monde. Un homme dans le camp ne cesse de dire à Aniyah qu'il pourrait l'aider à trouver une place où elle et ses enfants pourraient rester, à condition qu'elle accepte de passer la nuit avec lui. Aniyah a très peur de cet homme, mais elle ne sait pas non plus comment nourrir ses enfants. Quand sa petite fille tombe malade, elle décide de demander de l'aide à l'homme. Elle est désespérée et pleure beaucoup, mais au moins ses enfants ont à manger et elle peut se procurer les médicaments dont sa fille a besoin.

Questions :

- Quelles autres formes de VSBG se produisent en raison de catastrophes naturelles et de déplacements forcés?
- Quels facteurs de risque de VSBG sont associés aux catastrophes naturelles et aux déplacements forcés?

Étude de cas 2 : Situation de conflit

Xhavier (22 ans) étudiait l'économie et vivait à la maison avec ses parents, ses frères et ses sœurs dans une petite ville. Puis, une guerre a éclaté au pays. Un jour, un groupe de soldats armés est entré chez lui pour tuer sa famille. Il a pu se cacher pendant un moment, mais, quand il a essayé de s'échapper dans les bois, les soldats l'ont trouvé. Ils l'ont maintenu en otage avec d'autres hommes pendant une période de trois semaines. Pendant cette période, il a été violé plusieurs fois. Après trois semaines, ils l'ont laissé partir, mais il a été extrêmement traumatisé et grièvement blessé.

Questions :

- Que savez-vous des VSBG dans les états touchés par des conflits?
- Que savez-vous des VSBG contre les hommes?

Étude de cas 3 : Violence conjugale

Kitana vit avec son mari, Isaac, et leurs trois enfants. Ils se sont mariés il y a cinq ans et au début, tout se passait bien. Kitana s'occupe de leur jardin et vend au marché les légumes qu'elle cultive. Son mari travaille à l'hôpital. Cependant, au cours de la dernière année, les choses ont changé. Isaac accuse souvent Kitana d'être paresseuse et stupide. Il dit que c'était une erreur de l'avoir épousée et qu'il le regrette beaucoup. Il prend l'argent que Kitana gagne, ce qui empêche Kitana d'acheter de la nourriture pour la famille. La nuit, Kitana est souvent très fatiguée, mais son mari la force à avoir des rapports sexuels avec lui. Parfois, quand il est de mauvaise humeur, il la bat même. Kitana est très triste et bouleversée par la situation, mais elle ne sait pas quoi faire.

Questions :

- Quels sont les facteurs de risque des violences conjugales?
- Dans bien des cas, les personnes concernées par les violences conjugales restent dans la relation abusive. Quelles sont, à votre avis, leurs raisons de rester?

Étude de cas 4 : Maltraitance d'un enfant enfance

Dunja est âgée de six ans et vit avec ses trois frères et sœurs et ses parents. Parfois, quand les deux parents de Dunja travaillent, son oncle s'occupe des enfants. Un soir, Dunja n'arrivait pas à s'endormir. Son oncle l'a invitée à dormir dans sa chambre. Pendant la nuit, il l'a touchée de manière inappropriée et lui a demandé de le toucher. Dunja ne comprenait pas ce qui se passait. Le matin suivant, l'oncle de Dunja lui a dit de ne raconter à personne ce qui s'était passé pendant la nuit.

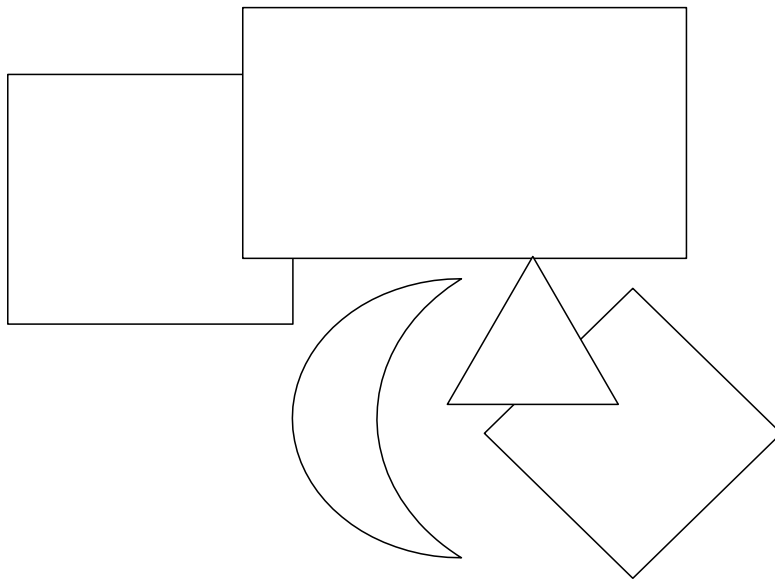
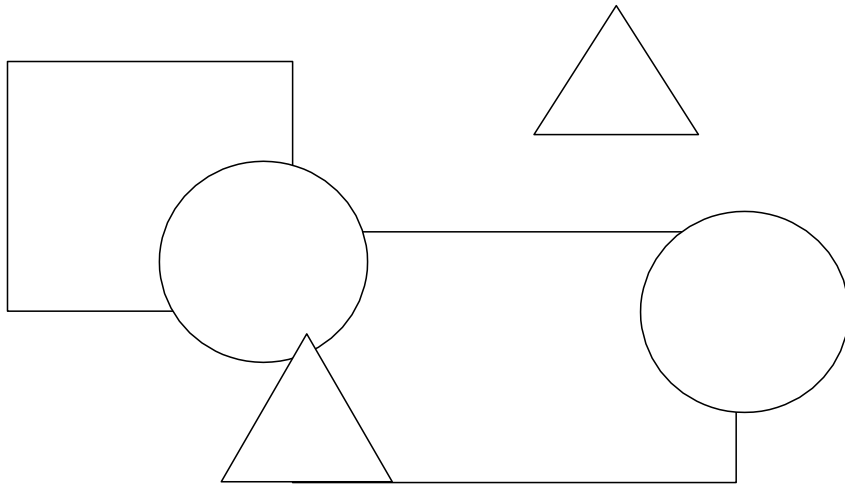
Questions :

- Qu'est-ce qui augmente le risque de violences sexuelles et basées sur le genre contre les enfants?
- Pour quelles raisons les enfants ne signalent-ils pas un incident de VSBG?

Document 3 : L'approche centrée sur le survivant dans le travail avec les personnes concernées par les VSBG

Sécurité	<p>La sécurité du survivant et de la famille du survivant doit être assurée à tout moment. Garder les survivants en sécurité devrait être la priorité numéro un. Les survivants des VSBG encourent des risques particulièrement élevés de violence continue (violence conjugale, par exemple), de meurtre ou de suicide, ainsi que de discrimination sociale et d'isolement. Les personnes qui les aident doivent évaluer les risques pour la sécurité et les minimiser, tant pour les survivants que les membres de leur famille immédiate.</p>
Confidentialité	<p>La confidentialité est primordiale dans tous les aspects du soutien aux survivants. La menace de stigmatisation, d'isolement social et de punition est très réelle pour les personnes concernées par les VSBG. Le maintien de la confidentialité signifie que l'information sur les survivants ne doit pas être communiquée sans le consentement éclairé du survivant. Il existe certaines exceptions à cette règle qui visent la sécurité absolue du survivant et/ou de sa famille immédiate (voir ci-dessous).</p> <p>Si l'information doit être communiquée avec d'autres organisations, il faut toujours obtenir le consentement écrit du survivant ou d'un parent ou tuteur si le survivant est un enfant. Le consentement éclairé signifie que le survivant saura quelle information sera communiquée, à qui et pour quelle raison. Il n'est pas éthique de communiquer des informations personnelles sur le survivant ou sa situation (p. ex., donner son nom ou d'autres informations permettant de l'identifier) à quiconque, que ce soit à la maison ou au travail.</p> <p>Évitez d'identifier les survivants des VSBG par les services offerts. Les survivants peuvent encourir le risque d'être identifiés par la communauté s'ils participent à des programmes spécialisés. Ce risque peut être minimisé en répondant aux besoins particuliers des survivants des VSBG dans le cadre de programmes psychosociaux plus larges.</p>
Exceptions au maintien de la confidentialité	<ul style="list-style-type: none"> • Quand il y a un risque que les survivants essaient de se blesser • Quand il y a un risque que les survivants puissent blesser les autres • Quand un enfant est en danger • Quand les lois ou politiques requièrent des déclarations obligatoires (comme dans le cas de l'exploitation et de l'abus sexuel par le personnel humanitaire).
Respect	<p>Les souhaits, les droits et la dignité du survivant doivent toujours être respectés. L'approche centrée sur le survivant habilite celui-ci, notamment grâce aux personnes qui l'aident en lui portant assistance, facilitant ainsi le rétablissement en fournissant des ressources pour résoudre les problèmes, en se gardant de prendre des décisions pour le survivant. Ce principe peut être particulièrement difficile à mettre en pratique si le survivant décide, par exemple, de rester dans la relation violente. Un manque de respect de la part des personnes qui aident peut accroître les sentiments d'impuissance et de honte des survivants. Cela peut les empêcher de retrouver un sentiment de contrôle sur leur vie, en plus de réduire l'efficacité générale des interventions et causer davantage de dommages.</p>
Non—discrimination	<p>Toutes les personnes ont droit à la meilleure assistance possible sans discrimination injuste fondée sur le genre, l'âge, l'incapacité, la race, la couleur, le langage, la religion ou les croyances politiques, l'orientation sexuelle, le statut ou la classe sociale.</p>

Document 4 : Dessins



Document 5 : Soins personnels et gestion du stress

Sources de stress pour les personnes qui aident

Travailler avec des personnes concernées par les VSBG peut être aussi enrichissant qu'exigeant.

Voici certains aspects du travail qui peuvent devenir source de stress :

- Entendre des histoires de violence.
- Considérer la sensibilité du sujet (p. ex., le tabou et la stigmatisation).
- Travailler avec des personnes très affligées (les survivants peuvent être en colère, frustrés, anxieux, etc.).
- Travailler avec des personnes qui pourraient être un risque pour elles-mêmes.
- Avoir des attentes idéalistes quant à ce que les personnes qui aident peuvent faire
- Avoir le sentiment que les personnes qui aident doivent résoudre tous les problèmes des survivants.
- Se sentir coupable de prêter attention à ses propres besoins de repos ou de soutien.

Signes de stress

Voici certains signes de stress :

- Épuisement émotionnel
- Baisse d'énergie et sentiment de fatigue constante
- Perte d'enthousiasme et de motivation
- Rendement affaibli au travail
- Pessimisme et cynisme
- Perte du sentiment d'accomplissement personnel dans son travail
- Abus d'alcool ou de drogues
- Changements d'attitude ou de comportement (p. ex., afficher des comportements à risque, faire des crises de colère, s'isoler des collègues et des êtres chers).

Soins personnels

Les soins personnels sont très importants quand vous travaillez avec des personnes concernées par les VSBG. Les soins personnels représentent différentes façons de prendre soin de son corps et de son esprit, au travail comme à la maison.

Voici quelques stratégies :

- Être suffisamment reposé (avoir des heures de sommeil régulières, en nombre suffisant).
- Fixer des limites et prendre des pauses au travail.
- Limiter le nombre d'heures consacrées aux tâches difficiles.
- Parler à vos collègues de vos sentiments et difficultés lorsque vous aidez quelqu'un (attention ici au maintien de la confidentialité).
- Demander l'appui du gestionnaire/superviseur du programme.
- Passer du temps avec des amis.
- Prendre le temps de rester calme et de réfléchir (p. ex., exercices de relaxation, pratiques religieuses).
- Manger et boire régulièrement.
- Faire de l'exercice physique.

Annexe C : Questionnaire sur les besoins en formation

Questionnaire sur les besoins en formation concernant le soutien psychosocial pour les personnes concernées par les violences sexuelles et basées sur le genre

1. Avez-vous déjà participé à une formation sur les violences sexuelles et basées sur le genre?

OUI . NON _

Si oui, de quelle(s) formation(s) s'agit-il?

2. Évaluez vos connaissances sur les questions de genre (veuillez cocher l'une des quatre réponses ci-dessous) :

- Très peu de connaissances
- Connaissances de base, avec quelques expériences dans le domaine
- Bonnes connaissances, avec une certaine formation technique
- Connaissances approfondies et expériences dans le domaine

3. Évaluez vos connaissances sur les violences sexuelles et basées sur le genre :

- Très peu de connaissances
- Connaissances de base, avec quelques expériences dans le domaine
- Bonnes connaissances, avec une certaine formation technique
- Connaissances approfondies et expériences dans le domaine

4. Évaluez vos connaissances sur le soutien psychosocial :

- Très peu de connaissances
- Connaissances de base, avec quelques expériences dans le domaine
- Bonnes connaissances, avec une certaine formation technique
- Connaissances approfondies et expériences dans le domaine

5. Évaluez vos connaissances sur le soutien psychosocial en rapport avec les violences sexuelles et basées sur le genre :

- Très peu de connaissances
- Connaissances de base, avec quelques expériences dans le domaine
- Bonnes connaissances, avec une certaine formation technique
- Connaissances approfondies et expériences dans le domaine

6. Quelles sont vos attentes par rapport à cet atelier?

7. Veuillez décrire le(s) domaine(s) où cette formation sera pertinente dans votre travail.

8. Veuillez ajouter toute autre information que vous estimez être pertinente.

Annexe D : Questionnaire d'évaluation

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Violences sexuelles et basées sur le genre – Une formation psychosociale de deux jours

Veillez donner une note aux questions ci-dessous, en utilisant l'échelle suivante : 1 = pas du tout à 5 = beaucoup.

Questionnaire page 1					
Séances		Pas du tout			Beaucoup
Jour 1					
Séance 1 : Accueil et introduction	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4 5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4 5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4 5
	Veillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :				
Séance 2 : Idées de base et définitions	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4 5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4 5
	Cette partie sera-t-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4 5
	Veillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :				
Séance 3 : Différentes formes de VSBG	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4 5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4 5
	Cette partie sera-t-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4 5
	Veillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :				
Séance 4 : Impact psychosocial des VSBG	Le contact était-il clair?	1	2	3	4 5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4 5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4 5
	Veillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :				

Questionnaire page 2						
Séance 5 : Besoins psychosociaux des survivants	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4	5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4	5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4	5
	Veuillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :					
Séance 6 : Clôture de la journée	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4	5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4	5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4	5
	Veuillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :					
Jour 2						
Séance 7 : Reprise et récapitulation	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4	5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4	5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4	5
	Veuillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :					
Séances 8 et 9 : L'approche centrée sur le survivant	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4	5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4	5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4	5
	Veuillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :					

Questionnaire page 3						
Séance 10 : Communication de soutien	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4	5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4	5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4	5
	Veuillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :					
Séance 11 : Communication non verbale	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4	5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4	5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4	5
	Veuillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :					
Séance 12 : Orientations	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4	5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4	5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre activité?	1	2	3	4	5
	Veuillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :					
Séance 13 : Pyramide d'intervention de l'IASC	Le contenu était-il clair?	1	2	3	4	5
	Les activités étaient-elles pertinentes?	1	2	3	4	5
	Cette partie était-elle pertinente pour votre travail?	1	2	3	4	5
	Veuillez ajouter d'autres commentaires sur cette séance ici :					

Questionnaire page 5
1. Qu'est-ce qui a été particulièrement utile pendant la formation?
2. Qu'est-ce qui pourrait être changé?
3. Quelles parties pourraient durer plus longtemps? Lesquelles pourraient être plus courtes? Pourquoi?
4. Y a-t-il quelque chose que vous auriez aimé apprendre, mais qui n'a pas été abordé pendant la formation?
5. Autres commentaires :

MERCI!